Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 JUILLET 2026 - N°4268 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

TOURISME

Des festivals haut en couleurs

Le temps d'une escapade en Poitou-Charentes, découvrez des festivals qui animent les nuits d'été : la fête médiévale de La Rochefoucauld, le festival Au fil du Son de Civray et le Pow-Wow à Dampierre-sur-Boutonne.

P. 3

ANGOULÊME

Changement de présidence à l'office de tourisme

P. 6

GRAND COGNAC

Tous les transports réunis sous une même bannière

P. 10

CHALAIS

La course aux saveurs dans les Ehpad

P. 11

Du bio et du local dans les épiceries sociales



Avec le dispositif « Bio et local pour tous », le Département de la Charente soutient financièrement l'approvisionnement des épiceries sociales en denrées bio et locales. P. 4

POLAR

Angoulême sous le feu de l'intrigue

Avec son roman *Adieu les monstres*, David Gauthier signe un polar psychologique où le narrateur est à la fois le tueur qui terrorise Angoulême et le journaliste chargé de raconter les faits.

P. 4



PRISE DE PAROLES

Un festival entre littératures et politique

Le festival Prise de Paroles se tiendra du 3 au 5 juillet à la maison natale de François Mitterrand à Jarnac. Une 6e édition, entre littérature et politique, pour que la parole citoyenne résonne.

P. 5



BILLET

Orgueil et préjugés

C'est avec un esprit de continuité qu'on ne peut vraiment pas leur dénier que les responsables de la Fraternité Saint-Pie-X construisent pierre par pierre leur chapelle. Osons même dire leur église car, à s'obstiner ainsi dans la défense et illustration d'un Syllabus contemporain et d'une encyclique Quanta cura réactualisée sous prétexte de défendre la foi dite « de toujours », les lefebvristes sont en train de terminer les travaux de leur édifice. Et ce bâtiment, désormais, se dresse à bonne distance de l'Église de Pierre, que les intégristes le veuillent ou non. « On nous change la religion », disaient, dépités, les fidèles des années 70 devant les nouveautés pas toujours bienvenues que s'autorisaient les clercs occidentaux dans ces années-là. C'est méconnaître la bouffée d'espérance et d'air pur, non exempte de naïveté devant le rêve bien humain de « lendemains qui chantent », qui a balayé le catholicisme après le concile. Et c'est ramener tout l'enthousiasme des ecclésiastiques de l'époque aux « fumées de Satan » certes dénoncées à juste titre par un Paul VI presque affolé mais, qu'on le veuille ou non, aussi marginales qu'exaspérantes.

Dans les années 1860, le pape Pie IX, effrayé par le scientisme, le positivisme, l'éclatement programmé des empires en nations turbulentes, la démocratie et le relativisme, avait cru bon de construire un mur d'interdictions pour, pensait-il, sauver le christianisme. Comme aujourd'hui, cela s'inscrivait dans la lignée d'une pensée claire et nette : le « siècle » est mauvais, seule la foi catholique intégrale et sa mise en œuvre pleine et entière peut sauver ce monde pécheur. D'autres catholiques, même à l'époque, pensaient au contraire qu'il fallait se couler dedans et le faire évoluer de l'intérieur en assimilant ce qu'il pouvait avoir de bon.C'est cet orgueil et ces préjugés qui animent aujourd'hui la Fraternité Saint-Pie-X. On est loin, très loin, d'une revendication liturgique : la profession de foi que la Fraternité a envoyée à Léon XIV est sans ambiguïté sur ce point. Le refus de la liberté religieuse en est le point central. Ainsi, comme leurs devanciers des siècles passés, les clercs lefebvristes rejettent l'enseignement officiel de Rome, ainsi que l'autorité du pape et des textes votés par le dernier concile. Dire, comme eux, que rien n'avait changé en deux mille ans et que tout est bouleversé depuis Vatican II est tout simplement faux. On constate plutôt que Léon XIII a pris le pas sur Pie IX : quand Pie rejetait le monde, son successeur Léon l'acceptait pour l'évangéliser. Chacun sa logique ! Mais les prêtres de la Fraternité s'obstinent dans un jusqu'auboutisme qui dessert complètement leur cause. Férus de catholicisme traditionnel, ils devraient savoir mieux que les autres combien les dissidences autant que les hérésies ont toujours fini dans les poubelles de l'histoire. Certes, on peut leur reconnaître une fidélité totale à leurs convictions. Mais ils sont irrémédiablement condamnés à la marginalité et à l'oubli. Car vouloir se référer au pape en refusant son autorité demeure et demeurera toujours une incohérence insoluble. Alors admettons, le cœur serré, qu'est en train de naître pour de bon une nouvelle petite Église comme il en existe tant de par le monde. Pour le plus grand malheur des fidèles entraînés malgré eux dans cette aventure qui, prenons-en le pari, sera sans lendemain.

Bernard VALETES

Le Bon Grain

Le grand bonheur, récit de vie des moines

Dans *Le Grand Bonheur*, Nicolas Diat plonge le lecteur dans le quotidien des moines bénédictins de l'abbaye de Fontgombault. Un récit contemplatif que Clarisse, bénévole à la librairie Le Bon Grain d'Angoulême, recommande comme une véritable invitation à ralentir.

Pendant un an, Nicolas Diat a partagé la vie des moines bénédictins de l'abbaye de Fontgombault. Levé au cœur de la nuit pour les offices, présent dans les ateliers, les cloîtres et les temps de silence, l'écrivain livre avec *Le Grand Bonheur* (Fayard) un témoignage rare sur une communauté tournée vers la prière, le travail et la contemplation.

Loin des clichés sur la vie monastique, l'auteur découvre peu à peu un univers où le silence n'est pas synonyme de vide mais de présence. *« Ce qu'il croyait austère est devenu lumineux, plein de sens. Ce qu'il pensait vide est devenu profondément habité »*, résume Clarisse, bénévole à la librairie diocésaine.

Au fil des pages, Nicolas Diat montre que le quotidien des moines est fait de gestes simples, répétés avec fidélité, sans recherche de l'extraordinaire. C'est cette simplicité qui donne toute sa profondeur au récit. Une phrase résume d'ailleurs l'esprit du livre : *« Ici, nous ne cherchons pas à être heureux, nous essayons d'être fidèles. Le bonheur ne se cherche pas, il se reçoit. »*

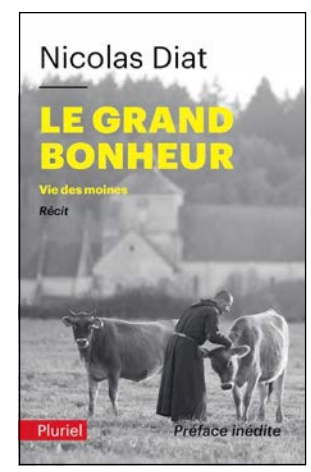
À travers les portraits des moines, des novices ou encore des abbés qui se succèdent, le lecteur découvre des hommes qui ont choisi de consacrer leur vie à Dieu. *« Ils ne fuient pas la vie, ils la vivent autrement, dans le silence, dans la répétition et dans une forme de paix qui ne dépend de rien d'extérieur »*, souligne Clarisse.

Plus qu'un reportage sur une abbaye, *Le Grand Bonheur* est une réflexion sur notre propre rapport au temps et au bonheur. *« C'est un livre qui apaise, qui interroge sans brusquer. Quand on le referme, il reste une respiration plus lente et cette question : et si le bonheur était déjà avec nous, mais recouvert par tout le reste ? »*, conclut-elle.

Le Grand Bonheur, de Nicolas Diat, est publié aux éditions Fayard. Il est disponible à la librairie diocésaine Le Bon Grain, à la Maison diocésaine d'Angoulême.

LT

Retrouver la présentation de cet ouvrage dans l'émission « Propositions littéraires » en podcast sur RCF-Charente.



Le Grand Bonheur de Nicolas Diat aux éditions Fayard.

L'évangile du dimanche

5 juillet 2026 – 14e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 11, 25–30

Le chapitre 11 de Matthieu, cette semaine, nous révèle l'intimité qui existe entre Jésus et son Père. Ce père qui n'est pas un Dieu étranger mais bien Celui que Jésus représente et qui est totalement impliqué dans nos propres vies. Ce n'est pas par la sagesse intellectuelle que nous le connaissons, mais bien par la prise de conscience de qui nous sommes, dans nos propres quotidiens. « Ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. » (v.25). C'est bien dans nos pauvretés et nos petitesses que nous pourrons comprendre l'implication du Père et du Fils. Matthieu nous fait bien comprendre que la foi n'est pas le sentiment ressenti par une élite, mais la prise de conscience de la proximité du Dieu trine dans nos propres existences. Alors que démarre le premier mois de congé, l'Évangile nous rappelle que « ployer sous le poids du fardeau « (v. 28) est la seule voie pour pouvoir comprendre et mieux connaître, le Fils de Dieu. Le repos (vv. 28/29) qu'il nous promet c'est d'abord la compréhension de notre identité d'enfants de Dieu. Ce repos, c'est la prise de conscience de notre propre unité et aussi que la foi ne peut pas se réduire à des discours intellectuels. Les « sages et les savants » ont tout à envier aux « tout petits » car ces derniers n'ont aucune suffisance et c'est leur curiosité simple et naturelle qui va leur permettre de devenir de vrais contemplatifs de tous les gestes de Dieu et le premier de ces gestes, c'est la présence du Fils, Jésus Christ. C'est bien cela que nous contemplons car Jésus nous offre ainsi la seule perspective qui viendra percer l'obscurantisme souvent tissé par nos propres suffisances.

Ce que nous recevons, c'est justement ce qui sera notre force. Notre Dieu est notre seule vraie vitalité qu'il convient de savourer. C'est lui qui fait que nos fardeaux deviennent si légers. On connaît tous ce poème Des pas dans le sable : « Les jours où tu ne voyais qu'une seule empreinte de pas dans le sable, c'est moi qui te portais ». C'est bien ainsi qu'il faut reconnaître le Christ : non pas celui qui nous laisse seuls quand une difficulté se présente, mais celui qui nous porte.

Malheureusement, nous allons même jusqu'à rechercher un responsable à tous nos déboires et souvent nous nous en prenons à Dieu, lui-même. Souvenons-nous des propos de Marthe et Marie au moment de la mort de Lazare : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. » (Jn 11, 21+ 32). Ce temps dit « ordinaire » n'est pas si ordinaire que cela. Il nous enseigne sur la présence et même la proximité de Dieu dans nos vies. Une proximité qui traduit son amour à notre égard mais aussi notre valeur à ses yeux : « Je t'ai appelé par ton nom tu es à moi, tu as du prix à mes yeux, je t'aime. » (Is. 43, 5)

Prenons un moment ce dimanche pour dresser l'inventaire de nos fardeaux et nous comprendrons bien vite que ce que nous acceptons c'est bien par la complicité de Dieu.

Gérard CROZAT, diacre



Vienne

Une pléiade de stars sur scène au Fil du Son

Selon les organisateurs du festival Au Fil du Son, qui se tiendra du jeudi 23 au samedi 25 juillet à Civray, dans le Sud Vienne, si cet événement se veut à taille humaine, il affiche également de fortes ambitions.



Des milliers de festivaliers sont attendus à Civray. *Ph Pauline Fournat*

Les bénévoles de l'association La Ch'mise verte, organisatrice du festival Au Fil du Son, à Civray, en Sud Vienne, l'annoncent sans ambages : « *Au Fil du Son s'impose une nouvelle fois comme l'un des plus grands rendez-vous musicaux de l'été dans le Poitou. Un festival à taille humaine, mais à l'ambition XXL, où se mêlent têtes d'affiche incontournables et talents émergents dans une atmosphère festive et conviviale* ».

Comme le veut la tradition, l'ouverture des festivités, jeudi 23 juillet, se voudra un peu décalée, avec les artistes d'Au Fil du Son Déraille. « *Pensée comme une soirée à part dans la programmation, cette déclinaison festive et volontairement décalée du festival mêle énergie populaire, second degré et liberté presque totale. Déguisement fortement recommandé !* » On retrouvera notamment sur scène Larusso, le Collectif Métissé, O-Zone, Sébastien Patoche, Bernard Minet… ça promet !

Les deux jours suivants, « *le vendredi et le samedi, les deux scènes d'Au Fil du Son joueront la carte de la diversité et de l'intensité. Les amateurs de chanson vibrante et populaire pourront compter sur l'énergie fédératrice de Claudio Capéo, tandis que Feu ! Chatterton viendra poser sa poésie rock élégante et incandescente. Le hip-hop sensible et engagé de Youssoupha croisera la plume lumineuse de Gaël Faye, pour des moments suspendus entre groove et profondeur* » est-il annoncé.

Le Off du festival

La nouvelle génération ne sera pas en reste : 47TER, LiaB, Malaka, Mimaa, Perceval, Sam Sauvage (révélation masculine aux Victoires de la Musique) et Zélie « *viendront insuffler fraîcheur et audace à cette édition 2026, entre pop moderne, rap aiguisé et découvertes à suivre de très près. Et parce que la fête ne se limite pas à la grande scène, le Off du festival animera le vendredi et le samedi, ouverts à toutes et tous : concerts, animations et moments de partage viendront prolonger l'expérience au-delà des concerts* ».

Jeudi et vendredi, ouverture des portes à 18 h, le samedi, ouverture des portes à 17 h. Le festival Au Fil du Son est organisé en plein cœur du centre-ville de Civray au bord de la Charente.

Olivier JAUNAY

Charente

La Fête médiévale de La Roche à Foucauld



Dans le parc du château de La Rochefoucauld, la fête médiévale remonte le temps. *Ph Les Rupificaldiens*

Les 18 et 19 juillet, la Fête médiévale de La Rochefoucauld célèbre sa 15e édition avec un programme enrichi, de nouvelles compagnies et près de 200 bénévoles mobilisés dans le parc du château.

Pendant deux jours, La Rochefoucauld-en-Angoumois abandonnera le XXIe siècle pour retrouver l'atmosphère du Moyen Âge. Les 18 et 19 juillet, l'association Les Rupificaldiens organise la 15e édition de sa Fête médiévale, devenue au fil des années l'un des rendez-vous estivaux majeurs de Charente.

Après avoir accueilli 13.000 visiteurs en 2025, les organisateurs entendent poursuivre sur cette dynamique avec une programmation encore plus riche. « *Vous retrouverez en plus des incontournables, la présence de nouvelles compagnies de spectacle, de nombreuses animations et un grand marché médiéval de plus de 60 artisans et exposants* », annonce Christophe Richard, président des Rupificaldiens.

L'organisation mobilise près de 200 bénévoles, plus de 100 artistes et intervenants ainsi que de nombreuses associations locales. Un an de préparation et plus de deux mois d'installation sont nécessaires pour faire naître ce village médiéval éphémère au pied du château.

Le week-end débutera dès le samedi matin par la traditionnelle parade du Seigneur de La Roche et de sa cour dans les rues de la ville. Costumes d'époque, cavaliers, jongleurs et musiciens rejoindront ensuite le parc du château, où les visiteurs découvriront un vaste campement médiéval, un marché d'artisans, des démonstrations de métiers anciens et des animations en continu jusqu'en soirée.

Les familles retrouveront les classiques qui font le succès de la manifestation : jeux médiévaux, tir à l'arc, initiation à l'escrime, combats de chevaliers, machines de siège, fauconnerie, ateliers de poterie, de calligraphie, de sculpture sur pierre, de tissage ou encore de fabrication de vitraux. Les enfants pourront également tenter de devenir chevaliers lors de la cérémonie d'adoubement.

Cette édition sera marquée par l'arrivée de plusieurs nouvelles compagnies, parmi lesquelles Les Zoolians, avec leur théâtre fantastique et leur spectacle pyrotechnique Arcanes, Les Aboyeurs, L'Arbre de Sovenance, Caminaïre, Soñj ou encore Les Loups de Lemnia. Les traditionnels tournois équestres, les spectacles de feu et les déambulations musicales rythmeront les deux journées, tandis que le grand repas médiéval autour du cochon à la broche sera proposé sur réservation.

Les visiteurs pourront également profiter d'un pass couplé permettant de visiter le château de La Rochefoucauld à tarif préférentiel durant tout le week-end. Une manière de prolonger l'immersion historique dans un cadre patrimonial exceptionnel, qui fait depuis quinze ans le succès de cette fête médiévale.

Laetitia THOMAS

Dampierre-sur-Boutonne (17)

Deux jours au rythme des cultures amérindiennes

Les 18 et 19 juillet, le parc du château de Dampierre-sur-Boutonne accueillera la 5e édition du Pow Wow, un événement unique en France consacré aux cultures autochtones d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud.

Au cœur de la campagne charentaise, les battements des tambours amérindiens résonneront une nouvelle fois entre les murs Renaissance du château de Dampierre-sur-Boutonne. Depuis sa création en 2022, le Pow Wow s'est imposé comme un rendez-vous culturel singulier, mêlant découverte, transmission et rencontres autour des peuples autochtones du continent américain.

Pour cette cinquième édition, l'association Culture and Spirit annonce la venue d'une dizaine de représentants issus de sept nations autochtones différentes. La plupart d'entre eux viendront du Canada, des États-Unis et de l'Équateur afin de présenter au public leurs danses traditionnelles, leurs chants, leur artisanat et leur vision du monde.

Au programme figurent les grandes entrées cérémonielles, moments emblématiques des pow wow durant lesquels les participants font leur entrée au son des tambours et des chants traditionnels. Plusieurs démonstrations de danses sacrées et intertribales rythmeront le week-end. Le public pourra également assister aux prestations du groupe canadien RedTail Spirit Singers, spécialisé dans les chants de tambours traditionnels, ainsi qu'au concert du groupe équatorien Raza Inka, dont les sonorités andines contemporaines mêlent héritage ancestral et influences actuelles.



Une dizaine de représentants issus de sept nations autochtones différentes sont attendus. © *Valéry Sauvage – Pow Wow*

Au-delà du spectacle, les organisateurs souhaitent avant tout favoriser les échanges. Tout au long du week-end, visiteurs et représentants autochtones pourront dialoguer autour de l'histoire des Premières Nations, de leur rapport à la nature, de leurs traditions et des enjeux auxquels elles sont aujourd'hui confrontées pour préserver leurs cultures et leurs territoires.

Un marché artisanal permettra également de découvrir bijoux, objets décoratifs, instruments de musique, vêtements traditionnels et créations inspirées des cultures amérindiennes. Un espace librairie proposera plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire et aux peuples autochtones. Côté restauration, une offre inspirée de la cuisine tex-mex complétera l'événement.

Cette année, une exposition photographique ainsi qu'un atelier créatif enrichiront également la programmation.

Si les pow wow sont traditionnellement des rassemblements communautaires autochtones destinés à célébrer la culture, les liens sociaux et la transmission des savoirs, celui de Dampierre-sur-Boutonne s'inscrit dans une démarche de découverte interculturelle ouverte à tous. Un pont entre deux mondes qui, le temps d'un week-end, transforme la petite commune des Vals de Saintonge en terre de rencontre entre la France et les peuples autochtones des Amériques.

Pratique : samedi 18 juillet, ouverture des portes à 18h30 ; dimanche 19 juillet, ouverture des portes à 14h. Tarifs sur place : 15 €, 6€ (11-17 ans), gratuit -10 ans.



Au programme du festival, un concert du groupe équatorien Raza Inka. © *Valéry Sauvage – Pow Wow*



Les tournois de chevalerie. *Ph Association Les Rupificaldiens*

Charente Nature

Fermeture temporaire du centre de sauvegarde

Face à un afflux exceptionnel d'animaux sauvages en détresse, aggravé par les fortes chaleurs et des effectifs temporairement réduits, le Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Charente Nature adapte temporairement ses conditions d'accueil.
Jusqu'au 5 juillet, seuls les animaux présentant des blessures avérées pourront continuer à être accueillis, dans la limite des capacités du Centre.
Les animaux non blessés, les jeunes supposés abandonnés ou les animaux nécessitant uniquement une aide à l'alimentation ne pourront pas être pris en charge temporairement.
En cas de découverte d'un animal sauvage en détresse : mettez l'animal en sécurité dans un carton fermé, au calme et à l'abri ; ne le nourrissez pas et ne lui donnez pas à boire sans consigne préalable ; ne vous déplacez pas directement au Centre de sauvegarde ; appelez le 05.45.24.81.39 et laissez un message sur la boîte vocale.

Pharmacies de garde

Dimanche 5 juillet

Exideuil : Pharmacie d'Exideuil, 15 rue de Bining, Tél. : 05.45.89.08.33.
Garat : Pharmacie de Sainte Catherine, 1108 rue de Bellevue, Tél. : 05.45.60.63.77.
Gond-Pontouvre : Pharacie de la Touvre, 113 rte de Vars, Tél. : 05.45.68.37.25.
Lignières-Sonneville : Pharmacie de la Grande Champagne, 9 rue du Collinaud, Tél. : 05.45.80.50.17.
Montemboeuf : Pharmacie Gomard, 10 Grand'Rue, Tél. : 05.45.65.00.53.
Montmoreau-Saint-Cybard : Pharmacie Delgoulet, 8 ave. de l'Angoumois, Tél. : 05.45.60.31.37.
Ruffec : Pharmacie du Marché, 28 place des Martyrs, Tél. : 05.45.31.00.62.
Saint-Même-les-Carrières : Pharmacie des Carrières, 3 rte de la Gare, Tél. : 05.45.81.90.55.
Saint-Michel : Pharmacie Prieur, 4T rue Joseph Chaumette, Tél. : 05.45.91.46.02.

Sépultures

Semaine du 20 au 26 juin

Agris : Lucien Garreau, 76 ans.
Anais : Irène Leininger, 75 ans.
Angoulême : Jacqueline Mauret, 84 ans ; Jean-Yves Gâtard, 64 ans ; André Ricochon ; Adrienne Ballet née Brocard, 96 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Fabienne Maclair, 66 ans ; Odile Guern née Tassin.
Brie : Nicole Bas née Pradignac, 81 ans.
Brossac : Jean-Louis Chevrier, 85 ans.
Cellettes : Michel Mautré, 61 ans.
Chalais : Moïsette Baury née Motard, 91 ans.
Champagne-Vigny : Suzanne Bourbon née Lachaud.
Champmillon : Gisèle Mondou, 98 ans.
Champniers : Raoul Moreau, 81 ans.
Charmé : Irène Chaban née Aguesseau, 89 ans.
Chasseneuil-sur-Bonnieure : Rosine Fras née Aurelien, 96 ans.
Cherves-Richemont : André Marchives, 90 ans.
Cognac : Jean-Luc Mallangin, 66 ans ; Henry Bremond, 73 ans.
Confolens : Emmanuel Chevalier, 47 ans ; Claude Besse, 79 ans.
Courgeac : Hélène Jaubert.
Dignac : François du Champ, 76 ans.
Etagnac : Isabelle Faurisson née Cottanceau.
Fleurac : Suzette Sabatier née David, 81 ans.
Gensac-la-Pallue : Henry Bremond.
Gond-Pontouvre : Janine Suire née Tondusson, 91 ans ; Léandre Cejudo, 96 ans.
Graves : Robert Renaud, 88 ans.
Guimps : Gisèle Mondory née Renon, 95 ans.
Jarnac : Michelle Dorbe née Boissard, 91 ans ; Bernard Roger, 85 ans.
Juignac : Camille Mornet, 88 ans.
Linars : Josette Martin née Audoin, 90 ans.
Luxé : Jean Dugois, 94 ans ; Anne-Marie Cardin née Fantin, 92 ans.
Magnac-sur-Touvre : Serge Raymond Laud, 96 ans.
Montbron : Henri Linet, 94 ans.
Nieuil : Jean-Jacques Raynaud, 73 ans.
Poulignac : Renée Lézin née Vallaud, 92 ans.
Puyreaux : Marie Élise Clergeaud née Juge, 90 ans.
Rivières : Georgette Portier, 71 ans.
La Rochefoucauld : Jean-Louis Rivaud, 85 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Simone Epron née Augeraud, 95 ans ; Serge Raymond Laud, 96 ans.
Sonneville : Nicole Fallour-Joulin née Mercier, 87 ans.
Soyaux :Colette Campot née Mounier, 101 ans.
Saint-Claud : Marie-Louise Potevin née Mourgaud, 94 ans.
Saint-Projet-Saint-Constant : Marcel Rippe, 91 ans.
Saint-Saturnin : Joël Briollet.
Val d'Auge : Claude Meunier.
Vars : Jacqueline Guerin née Miot, 82 ans.
Villebois-Lavalette : Christiane Menigaud née Querillou, 82 ans.
Vouthon : Marthe Puyfaud née Imperas, 94 ans.
Yvrac-et-Malleyrand : Jacques Brothier, 95 ans.

Solidarité

Avec le dispositif « Bio et local pour tous », le Département de la Charente soutient financièrement l'approvisionnement des épiceries sociales en denrées bio et locales.

Du bio et du local dans les épiceries sociales

Ce 18 juin, à la salle des fêtes de Mansle-les-Fontaines, les bénéficiaires de l'épicerie sociale Eider (Espace itinérant d'aide alimentaire en pays Ruffecois) viennent faire leurs courses. Orientés par les travailleurs sociaux, ils repartent avec des conserves, des pâtes, de la farine... mais aussi des fruits, des légumes ou des œufs, en ne payant que 10 % du prix du commerce.
Depuis plusieurs mois, ces produits frais proviennent en grande partie de la plateforme Maïa & Charente de la Croix-Rouge Insertion. *« En raison de la baisse continue d'approvisionnement par la Banque alimentaire - confrontée à une diminution importante des ramasses dans les grandes et moyennes surfaces -, il a fallu trouver des stratégies d'approvisionnement ailleurs et autrement. Aujourd'hui, la moitié des produits viennent de Maïa & Charente, contre un quart auparavant »*, explique Frédéric Sabourin, directeur d'Eider.



L'épicerie sociale Eider propose à ses bénéficiaires des fruits et légumes bio charentais. *Laetitia THOMAS*

Une alimentation plus saine

Lancé en mai, le dispositif « Bio et local pour tous » permet désormais au Département de prendre en charge 70 % des achats réalisés sur cette plateforme. Pour Eider, cette aide ouvre de nouvelles possibilités. *« Cette enveloppe nous permet d'acheter plus de fruits et légumes frais et de varier avec de la crèmerie »*, pointe le directeur.
Ce soutien, inscrit dans le Projet alimentaire territorial (PAT), est destiné aux douze épiceries sociales et solidaires de Charente. Son objectif est de permettre aux 26.000 bénéficiaires d'accéder à une alimentation de meilleure qualité.
« Dès le lancement, nous avons formé les bénévoles afin qu'ils accompagnent le changement de pratique alimentaire des bénéficiaires en mettant en place des ateliers cuisine par exemple », indique Isabelle Lagarde, vice-présidente en charge de l'Insertion.



Les épiceries sociales, le Département et la plateforme Maïa & Charente ont signé une charte d'engagement pour une alimentation de qualité. *Laetitia THOMAS*

Un levier pour les producteurs charentais

La plateforme Maïa & Charente fédère 45 producteurs bio, majoritairement charentais. Déjà partenaire des collèges pour l'approvisionnement des cantines, elle dispose déjà d'un maillage territorial lui permettant de fournir également les épiceries sociales.
En un mois, sept des douze épiceries du département ont déjà rejoint le dispositif. Celui-ci a permis de soutenir 19 producteurs locaux, dont les trois chantiers d'insertion maraîchers de Charente. À terme, entre 40 et 45 tonnes de denrées pourraient être achetées chaque année grâce à l'enveloppe départementale de 120.000 euros prévue en 2026.
Pour Flavien Guittard, directeur de Maïa & Charente Croix-Rouge Insertion, cette aide pourrait entraîner une hausse de 20 à 30 % des achats de la plateforme, favorisant ainsi l'installation de nouveaux producteurs et la relocalisation progressive de certaines productions.
« Le Département fait le choix de rompre avec une injustice. Pour que les gens qui n'ont pas de moyens et ont perdu l'habitude de cuisiner, réapprennent à manger sainement. Et ça permet de faire vivre les producteurs locaux », souligne Nicole Bonnefoy, coprésidente du Département.
Avant de résumer l'ambition du dispositif d'une formule : *« C'est le pouvoir politique des fourchettes. »*

Laetitia THOMAS

Littérature

Avec son roman *Adieu les monstres*, David Gauthier signe un polar psychologique où le narrateur est à la fois le tueur en série qui terrorise Angoulême et le journaliste chargé de raconter les faits.

David Gauthier met Angoulême sous le feu de l'intrigue

Un journaliste qui couvre les crimes... qu'il a lui-même commis. C'est le point de départ d'*Adieu les monstres*, le deuxième roman de David Gauthier, publié aux éditions Cairn. Après *Corvidés*, où un journaliste disposait de sept jours pour résoudre l'énigme de lettres anonymes qui enflammaient un village viticole, l'auteur reste dans un univers professionnel qu'il connaît parfaitement pour construire une intrigue psychologique où un fait-diversier signe les articles relatant ses propres crimes.
Ce choix n'a rien d'un hasard. Journaliste pendant une dizaine d'années dans la presse quotidienne régionale, notamment en Charente et à Angoulême, David Gauthier puise dans son expérience pour nourrir son écriture. Aujourd'hui âgé de 36 ans et reconverti professionnellement, il n'a jamais abandonné son goût des mots. *« J'ai toujours eu le fantasme de l'écrivain. J'avais des carnets rouges Moleskine où j'écrivais des nouvelles, je créais des ambiances, en m'inspirant de mon environnement »*, confie-t-il.



David Gauthier, place Louvel à Angoulême, un lieu central dans son roman *Adieu les monstres*. *Laetitia THOMAS*

Observateur dans l'âme, il raconte avoir souvent profité de ses reportages pour noter, dans la marge, un détail physique, une sensation ou une odeur. Autant de micro-détails qui passent souvent inaperçus mais qui nourrissent aujourd'hui son univers romanesque. « *Je pioche dans le quotidien et je fais un pas de côté pour rajouter de la noirceur* », explique l'auteur.

Une ville au cœur du thriller

Sous sa plume, la Cité des Valois devient bien plus qu'un décor. Elle est le théâtre des crimes d'un tueur en série qui met en scène ses meurtres dans des lieux emblématiques de la ville. *« Je voulais rendre hommage à la ville et raconter les endroits que j'aime bien »*, explique David Gauthier.
Les Angoumoisins reconnaîtront sans difficulté les rues, les places ou les bâtiments qui jalonnent le récit, même si les bars et les commerces ont changé de nom. *« J'ai traité Angoulême comme un personnage pour lui donner du caractère à travers son architecture, ses anecdotes historiques comme l'homme qui se jette des remparts en planant, ses lieux de vie. »*
À travers une narration à la première personne, le lecteur plonge dans l'esprit tourmenté de Thomas Delage, journaliste et tueur en série. Il découvre aussi les coulisses d'une rédaction, le cabinet d'une psychologue, les allées d'une librairie ou encore le tribunal. Au fil des pages, David Gauthier entretient le doute et fait progressivement émerger le visage des monstres qui planent sur cette série de crimes spectaculaires.
À moins que les monstres ne soient pas ceux auxquels on pense. En mêlant les indices dans les blessures psychologiques de ses personnages, comme le deuil, les relations parents-enfants, la fin de vie, le burn-out, le harcèlement scolaire ou la grande précarité, David Gauthier brouille les pistes.
Plus qu'un simple polar, *Adieu les monstres* explore les failles humaines et entretient habilement l'ambiguïté jusqu'à la dernière page.

Laetitia THOMAS

Maison natale de François Mitterrand Le festival Prise de Paroles se tiendra du 3 au 5 juillet à la maison natale de François Mitterrand à Jarnac. Une 6e édition, entre littérature et politique, pour que la parole citoyenne résonne en Charente.

Politiciens, auteurs, académiciens, au festival Prise de Paroles

La 6e édition du Festival Prise de Parole, le grand rendez-vous de début d'été des amoureux des mots, en Charente et au-delà, se déroulera, du vendredi 3 au dimanche 5 juillet. La programmation est d'importance, comme chaque année.

Vendredi 3 juillet, dès 17h, Jean Glavany, président de l'Institut François Mitterrand et Mazarine Mitterrand-Pingeot, philosophe, auteure et administratrice de l'Institut portant le nom de son père, ouvriront, ensemble, le festival 2026.

Puis, de 17h15 à 18h30, commencera la « Grande conversation » entre Bruno Le Maire, ancien ministre, et Philippe Besson, auteur et enfant du pays, comme François Mitterrand, car natif, lui-même, de Barbezieux Saint Hilaire, avec pour thème : *Littérature et Politique*. Le débat sera modéré, s'il en est besoin, par l'essayiste et éditorialiste du quotidien, *La Charente Libre*, Éric Decouty.

Les collégiens lauréats du concours d'éloquence du département de la Charente participeront, également, au débat en apportant leur vision personnelle sur le sujet.

À 18h30, Anne Gabrielle Cazenave, pianiste, donnera un concert impro suivi du pot d'ouverture du festival puis ce sera le moment du ciné documentaire de Catherine Aventurier, écrit et narré par Mazarine Mitterrand-Pingeot, *François Mitterrand, une autre vie possible*.



Les quatre mousquetaires du festival. *Cathy RABILLER (clp)*

Dans la nuit charentaise, 22h sonnant à l'église toute proche, les passionnés et les couche-tard, referont le monde dans une discussion libre, *« Jusqu'au bout de la nuit »*, sous les étoiles veillant sur le jardin, un verre à la main.

Samedi 4 juillet, un accueil café croissant accueillera les visiteurs et la journée pourra commencer, avec, de 10h à 11h, une conférence de l'historien, Philippe Josserand qui racontera un morceau d'histoire locale, celle de Beaupré Lorrain, le premier Jarnacais de la famille Mitterrand car il fut l'arrière grand-père maternel du président. Accompagné de Marie-Lise Braastad et Sylvain Noé, Philippe Josserand entraînera les personnes présentes dans une visite du temple où ils pourront découvrir les boiseries réalisées, en leur temps, par Beaupré Lorrain, négociant en bois avisé.

De 11h30 à 12h30, une table ronde autour de *l'IA et la création*, en partenariat avec le festival Philosophia. Mazarine Pingeot, auteure de *Inappropriable, ce que l'IA fait à l'humain* paru en 2026 aux éditions Climat, et maître Jean-Jacques Neuer, avocat spécialiste en propriété littéraire et artistique, débattront de ce sujet qui inquiète tout autant qu'il passionne.

De 14h à 15h, Didier le Bret, directeur de l'Académie diplomatique et consulaire, rattachée au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, mêlera diplomatie et littérature avec, *Ainsi va le monde*.

De 15h15 à 16h30, on continuera le Grand Débat avec *Faire Société au local* avec de nombreux intervenants : l'ancien maire de Cognac, Michel Gourinchas, Laurent Turpin, maire de Saudemont, (Pas de Calais), auteur avec Olivier Bertion, de la bande dessinée *Le petit maire*, paru aux éditions Les Arènes BD. Seront également présents, Frédéric Dabi, analyste politique français et directeur général Opinion de l'institut de sondage Ifop, également auteur, avec Brice Soccot, de *L'écharpe et les tempêtes. Face aux maires, la différence inattendue ?*, paru en 2025 aux éditions de L'Aube ainsi que la maire de Saint Jean d'Angély, conseillère régionale et présidente de Vals de Saintonge Communauté, Françoise Mesnard. Sans oublier l'auteure et professeur de géographie angoumoisine, dont le dernier ouvrage paru, *Terra Murata*, est largement salué par les critiques, Laura Ulonati et Julie Sicot, journaliste à la *Charente Libre*.

Dès 16h45 et jusqu'à 18h, l'auteur, académicien et ancien journaliste politique, Jean-Marie Rouart et Pierre Bonnier, producteur de théâtre et fondateur du festival Les 3 coups de Jarnac donneront une conférence à deux voix, *François Mitterrand, homme de lettres*, en partenariat avec le festival jarnacais dont la 7e édition se déroulera du 20 au 31 juillet.

Toujours avec le festival des 3 coups de Jarnac, l'auteur, acteur et metteur en scène, Ivan Morane, jouera son spectacle, *François M, l'amoureux à la lettre*, aux côtés de Katia Miran, de 19h à 20h30, à l'auditorium de Jarnac.

Dimanche 5 juillet, café et croissants attendront les matinaux puis l'atelier d'écriture de Mazarine Mitterrand-Pingeot et Nathalie Kuperman, auteure de nombreux livres pour adultes et enfants, commencera à la Maison Natale. (complet).

De 11h00 à midi, ce sera *La poésie devant l'histoire* qui sera au centre de l'entretien et de la lecture menés, à deux voix par les poètes Tom Buron et Olivier Barbarant, ce dernier étant également critique littéraire et haut fonctionnaire français.

Un récital sur *Le Mépris*, sous la forme d'un mélange de textes et de récital, réunira Léonie Pingeot, comédienne et metteure en scène, et Louise Pingeot, soprano, de 12h15 à 13h.

De 14h à 15h, une table ronde européenne, en partenariat avec les Littératures Européennes de Cognac, donnera la parole à Tornasz Rozycki, poète, essayiste et traducteur polonais, mais entièrement francophone, auteur de *Les voleurs d'Ampoules*, paru aux éditions Noir sur Blanc, Prix grand Continent, et Florent Parmentier, secrétaire général du CEVIPOF.

De 15h15 à 16h15, une dernière table ronde réunira, Fabrice Humbert, écrivain et professeur de littérature, Nairi Nahapetin, autrice et journaliste franco Iranienne et Javad Djavaherx, écrivain, scénariste et producteur franco Iranien qui débattront de la *Littérature du Moyen Orient*, avant que ne soit offert le pot de fin du festival 2026 et que chacun puisse commenter des nouveautés et des souvenirs à garder précieusement.

Cathy RABILLER (clp)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires
Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Office de tourisme d'Angoulême Le 18 juin, à l'issue du conseil d'administration, Mickaël Laville a transmis la présidence de l'office de tourisme d'Angoulême à Samantha Landreau, après six années marquées par une profonde transformation de l'offre touristique.

Mickaël Laville laisse la présidence

ANGOULÊME

Arrivé à la présidence de l'office de tourisme en 2020, en pleine crise sanitaire, Mickaël Laville quitte ses fonctions avec le sentiment du devoir accompli. Pour le maire de Champniers, également vice-président de GrandAngoulême chargé de l'attractivité économique et de la promotion du territoire, ces six années auront accompagné un véritable changement de regard sur la destination angoumoisine.

« Avec le Covid, les gens sont revenus à un tourisme de proximité, plus nature. Une chance pour notre territoire. Avec beaucoup de travail, nous avons réussi à structurer l'offre », se félicite-t-il.

Celui qui parle d'un mandat *« de la transformation »* met en avant plusieurs réalisations conduites avec GrandAngoulême : l'ouverture de la Flow Vélo, l'acquisition de nouveaux terrains pour prolonger son itinéraire le long de la Charente, la rénovation de la baignade de Vindelle, celle du port de l'Houmeau, mais aussi l'ouverture du 16/9e, nouvelle vitrine touristique du territoire.



Entouré de Jean-Luc Martial et David Guilbot, Mickaël Laville passe le relais à Samantha Landreau. *Laetitia THOMAS*

« Cette maison du tourisme, c'est le rêve de trois générations d'élus. Je suis fier d'y être arrivé », glisse-t-il en remettant symboliquement les clés à Samantha Landreau, adjointe au maire d'Angoulême déléguée à l'attractivité, au développement économique, commercial et artisanal, au tourisme, et conseillère communautaire en charge de l'artisanat et du commerce.

La nouvelle présidente sera entourée de deux vice-présidents : Jean-Luc Martial, maire de Sireuil et conseiller communautaire chargé du tourisme et du fleuve Charente, ainsi que Lucie Violin, conseillère municipale de Champniers et conseillère communautaire.

Si Mickaël Laville passe la main, il demeure administrateur de l'office de tourisme au titre de sa délégation communautaire. Il laisse également une structure en bonne santé financière. En six ans, le produit de la taxe de séjour est passé de 250 000 à 620 000 euros, reflet d'une fréquentation en hausse et d'une stratégie construite autour de trois piliers : la bande dessinée et le label Ville créative de l'Unesco, le patrimoine, le fleuve et la randonnée, ainsi que le tourisme d'affaires.

Grande voyageuse, Samantha Landreau dit être « tombée amoureuse » d'Angoulême. *« Nous avons un territoire tellement riche. J'ai à cœur de fédérer les acteurs et de favoriser son rayonnement »*, affirme-t-elle. Parmi ses premiers chantiers figure un travail sur l'identité touristique du territoire afin de renforcer encore son attractivité.

Laetitia THOMAS

Vie en Église

Messes et réunions

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : dimanche 5 juillet à 10h30 à Champniers et 11h à Gond-Pontouvre. Samedi 11 juillet à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 12 juillet à 9h30 à Champniers et 11h à Gond-Pontouvre.
Réunions : Chapelet pour tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Partage de la Parole** le samedi à 10h à Vars-La Boixe.
À noter : dimanche 30 août, messe d'action de grâce pour le ministère du Père Florian à 11h à Gond-Pontouvre, suivie d'un repas couscous sur inscription.



Notre-Dame de la Paix de Gond-Pontouvre *Jacqueline GOIS (clp)*

Santé

« Prenons l'âge du bon côté »



Élodie et Gladys debout à gauche, au milieu d'une partie des stagiaires au moment de se quitter. *Jacqueline GOIS (clp)*

VINDELLE

La Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie développe avec le Centre de Ressources Territorial de la Mutualité Française de la Charente, le programme « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation ». Programme de prévention gratuit s'appuyant sur des données scientifiques validées.

C'est ainsi que la commune vient d'accueillir durant 3 mois une dizaine de personnes pour les 12 séances de cette prévention.

Élodie, la responsable, Gladys la professeure de gymnastique, et Charlotte la diététicienne, ont assuré l'animation avec grandes compétences et gentillesse, dans une ambiance conviviale très propice à l'acquisition durable de bons gestes, de bonnes pratiques alimentaires et de l'élargissement du lien social. Trois domaines primordiaux pour vieillir en bonne santé !

Les ateliers pratiques, les conseils généraux et personnalisés, les outils fournis, ont toujours visé à pérenniser les acquis. À l'issue de ce stage, les participants ont manifesté leur désir d'élargir encore leurs connaissances à des domaines supplémentaires, comme par exemple le renforcement de la mémoire, la danse, et d'autres, afin de rester jeunes très, très longtemps !

Jacqueline GOIS (clp)

L'atelier théâtre en représentation

LA COURONNE

Des enfants à partir de sept ans aux adultes, en passant par les préados et ados, l'apprentissage de la scène était proposé cette saison à toutes les tranches d'âge, au centre socioculturel le Colibri.

Au nombre de vingt-cinq, jeunes et moins jeunes ont bouclé leur aventure collective par trois représentations données samedi 13 juin après-midi et en soirée sur la scène du théâtre de la Tréfilerie. *« Le but est que chacun prenne du plaisir à jouer et à travailler collectivement autour d'un texte afin de découvrir ou d'affiner le travail du comédien sur les corps, les émotions, l'espace et la voix »*, rappelle l'enseignante, Sylvie Buisson.

« Pour les plus jeunes, c'est la pièce Cendrillon super star que j'ai créée qui était au programme », précise celle qui dispense ses précieux conseils aux apprentis comédiens du centre socioculturel depuis une vingtaine d'années.

Pour les ados, la professionnelle avait choisi *Les SEGPA*, adaptation qu'elle a signée, pour faire phosphorer tout ce petit monde. Quant aux adultes, ils ont appris que faire rire était une discipline et nécessitait du sérieux et travaillent depuis la rentrée sur trois pièces réduites à une demi-heure pour chacune d'elles. Et l'humour et la comédie de l'atelier étaient au rendez-vous avec les *Faux British* en première pièce et deux autres de la regrettée Isabelle Mergault, actrice, réalisatrice, scénariste et sociétaire des *Grosses Têtes* décédée en mars dernier.



Les acteurs de Cendrillon super star. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

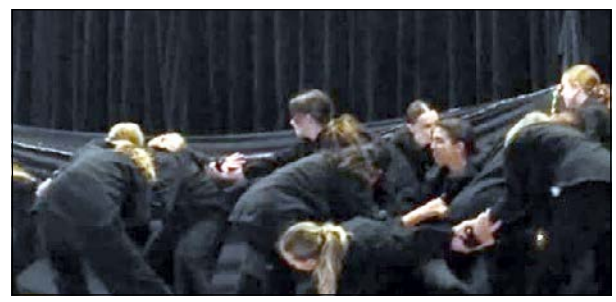
Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

La danse contemporaine en spectacle de fin d'année

LA COURONNE

La danse contemporaine du Centre socioculturel le Colibri a fait carton plein avec son spectacle de fin d'année samedi soir 13 juin à la salle des fêtes. *« Je le prépare depuis la rentrée de septembre et en répétition avec les élèves depuis le mois de janvier »*, précise leur professeure, Adeline Chanedeau.

Idées, costumes, accessoires, choix des illustrations musicales, chorégraphies et autres, tout est sorti de l'imaginaire de cette professionnelle passionnée qui enseigne depuis 2001 au CSCS. Avec *« Sous nos pieds »* comme feuille de route cette année, les 55 danseuses et le danseur ont embarqué un public sous le charme dans tout ce qui se trouve sous la terre. De beaux voyages chorégraphiés et en musique des racines aux tanières de renard, en passant par l'or, la mine de charbon, les pierres précieuses et même l'Égypte dans ses pyramides et souterrains.



Le thème a inspiré les artistes. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Des plus jeunes aux adultes, l'énergie et le plaisir non dissimulé de ces fondus de danse, âgés de 5 à 57 ans, ont fait, une fois encore, l'unanimité et ce n'est pas un hasard. Pour toutes et tous, la reprise de la prochaine saison est prévue mi-septembre.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

La Charente chante et s'enchante

Lundi 15 juin, le coup d'envoi de la première édition du festival La Charente chante et s'enchante s'est déroulée au château de Villebois-Lavalette.

Un concert au château



Célia Oneto Bensaid au piano et Marie-Laure Garnier soprano. *Odette GÉRARD*

VILLEBOIS-LAVALETTE

« *Faire naître un festival est toujours une aventure humaine. La culture et la musique occupent une place essentielle au cœur de nos territoires ruraux : elles favorisent les rencontres, valorisent le patrimoine, éveillent les émotions et rapprochent les générations. Le festival* La Charente chante et s'enchante *est né de l'enthousiasme et de l'engagement d'Ève Ruggieri, qui en est l'âme et la directrice artistique. Son regard exigeant, sa sensibilité et son expérience confèrent à cette première édition une identité singulière* », a déclaré en prélude au concert, Nicole Roy, présidente de l'association Musiques au Cœur des Voix, à l'origine de ce nouveau rendez-vous culturel, soutenu par le Conseil départemental de la Charente et Grand Cognac.

Le temps d'une soirée, le château de Villebois-Lavalette s'est transformé en écrin musical pour accueillir deux artistes d'exception. La soprano Marie-Laure Garnier, régulièrement saluée sur les scènes internationales, était accompagnée au piano par Célia Oneto Bensaid, diplômée du Conservatoire national supérieur de musique de Paris et de l'École normale de musique de Paris.

Dans la salle des gardes, réputée pour son acoustique remarquable, les deux musiciennes ont offert au public un voyage à travers les répertoires de Schubert, Liszt, Bizet, Gershwin et de Negro Spirituals. Les spectateurs ont notamment été conquis par une interprétation magistrale de *Carmen*, portée par la voix puissante et expressive de Marie-Laure Garnier. Autre temps fort de la soirée : une version revisitée de *West Side Story*, brillamment interprétée en solo par Célia Oneto Bensaid. À l'issue du concert, les artistes ont reçu une longue ovation, saluée par plusieurs minutes d'applaudissements nourris.

La soirée s'est poursuivie dans la cour du château autour d'un dîner gastronomique. Norbert Fradin, propriétaire des lieux, s'est réjoui d'accueillir cet événement d'envergure en son domaine. De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement, parmi lesquelles Jérôme Harnois, préfet de la Charente, Jean-Charles Jobart, sous-préfet et secrétaire général de la préfecture, Jérôme Sourisseau, président du Conseil départemental de la Charente, les conseillers départementaux et maires de Villebois-Lavalette et St Séverin, Nelly Vergez et Patrick Galès.

Odette GÉRARD

Un concert choral de grande qualité



Les deux chorales réunies ont assuré le clou du spectacle. *Claude RICHON (clp)*

DIGNAC

Dimanche 14 juin, l'église Saint-Cybard de Dignac a accueilli un concert choral organisé par les ensembles Amalgam', de Garat, et Art Chant'Or, de Champagne-Mouton. Devant quelque 110 spectateurs, les deux chorales, dont l'accompagnement musical était assuré par Catherine Opic, Nicolas Rivière et Bruno Saillio, ont offert un moment musical particulièrement apprécié.

La première partie du programme a été assurée par Art Chant'Or, qui a proposé un répertoire mêlant standards de jazz et chansons françaises. Les voix de l'ensemble ont ensuite rejoint celles d'Amalgam' pour plusieurs interprétations communes, créant une belle harmonie entre les deux formations alors que le public n'hésitait pas à reprendre certains refrains.

Moment fort de la rencontre, un trio interprété par les trois cheffes de chœur, Chantal Celma, Alice Macron et Anne-Céline Herbreteau, a assuré la transition entre les deux parties du concert. Amalgam' a ensuite pris le relais avec son propre répertoire, confirmant la qualité du travail mené tout au long de l'année.

Pour clôturer cette représentation exceptionnelle, les deux chorales se sont rejointes pour deux derniers chants en commun. Le concert s'est achevé sur une vibrante interprétation de la Valse n°2 de Chostakovitch, reprise en chœur par l'assistance.

Au terme de près de deux heures de spectacle, artistes et spectateurs se sont quittés sous les applaudissements.

Claude RICHON (clp)

Conférence

Deux week-ends durant, l'Association pour la sauvegarde de l'église de Rauzet a réuni le public autour de conférences sur l'eau et ses enjeux vitaux.

Les journées consacrées à l'eau ont bien plu

COMBIERS

Samedi 13 juin, une première conférence consacrée à la gestion de la Nizonne et de ses affluents par Tristan Delpeyrou, technicien au Syndicat de rivières du bassin de la Dronne, a attiré une vingtaine de personnes. La Nizonne et ses affluents est la rivière qui longe et draine les eaux de Combiers. La problématique des prélèvements d'eau et ses répercussions en aval a été développée.

Un long moment d'échanges pertinents, et surtout de questions, a suivi cette conférence mettant en lumière l'intérêt porté par le public à l'utilité de protéger cette ressource indispensable. « *Vous nous avez donnés quelque chose de plus sur notre environnement* », a remercié Marie-Claire Fabert, la présidente de l'Association pour la sauvegarde de l'église de Rauzet qui organisait ces journées.



Tristan Delpeyrou, technicien au Syndicat de rivières du bassin de la Dronne, a suscité beaucoup d'intérêt à la problématique de la gestion de nos rivières. *Claude RICHON (clp)*



André Larigauderie, archéologue et ingénieur hydraulique retraité, a aussi apporté beaucoup de détails sur le long parcours de notre eau de table. *Claude RICHON (clp)*

Le lendemain, dimanche 14 juin, c'est André Larigauderie, archéologue et ingénieur hydraulique retraité, qui, avec autant d'auditeurs, a captivé l'assistance en développant le parcours de l'eau du captage à la table, parlant d'un voyage dans le temps pour ce produit si banal mais menacé. Un plaidoyer pour notre eau dite « *potable* » qui, là aussi, a beaucoup intéressé les participants.

Ces histoires d'eaux ont été complétées par une exposition dans l'église Grandmontaine d'une vingtaine de clichés sur bâches en grand format de lavoirs, sources et points d'eau des environs intitulée *Une promenade aux lavoirs*, du photographe Julien Clapot, laquelle restera visible jusqu'au 31 août.

Claude RICHON (clp)

Une première année positive pour « Les Amis du Relais »



Les membres du conseil d'administration. *Odette GÉRARD*

RONSENAC

Lundi 15 juin, une soixantaine de personnes ont participé à la première assemblée générale de l'association Les Amis du Relais, qui gère l'épicerie associative Le Relais de La Fontaine à Ronsenac. À cette occasion, le règlement intérieur de l'épicerie associative a été adopté.

L'association fonctionnant selon un mode de gestion collégiale, plusieurs membres du conseil d'administration sont intervenus pour présenter les différents rapports. Du rapport moral et du rapport d'activité, il ressort que cette première année s'est déroulée sous les meilleurs auspices, même si elle a nécessité une forte mobilisation de la part des bénévoles engagés dans son fonctionnement. Elle compte aujourd'hui 229 foyers adhérents et une cinquantaine de bénévoles actifs. Elle travaille avec 39 producteurs, majoritairement locaux et référence près de 1.000 produits.

Le rapport financier fait apparaître un excédent significatif. Celui-ci a été placé en réserve afin de garantir la pérennité de l'association et de permettre le lancement de futurs projets. Les orientations pour 2026 s'articulent autour de trois priorités : la satisfaction des adhérents, la sécurisation du fonctionnement de l'association et le développement du bien vivre ensemble. Pour atteindre ces objectifs, l'association prévoit la mise en œuvre d'une dizaine d'actions, inscrites dans un budget prévisionnel équilibré.

Au cours de l'assemblée générale, le conseil administratif composé de neuf personnes, a été élu. La réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié et la poursuite des échanges.

Les membres du conseil d'administration sont : Didier Jooris, Émilie David, Noémie Jambon-Levasseur, Anaïs Fumeron, Anne-Marie Carrière, Philippe Varaillon-Laborie, Winnie Mortier, Marie-France Deschamps, Micheline Rouffignat

Odette GÉRARD

Création

L'art s'est invité en plein air sous le soleil cognaçais



L'esplanade Georges-Clémenceau s'est transformée en une vaste galerie à ciel ouvert. *TLC*

COGNAC

Dimanche 7 juin, l'esplanade Georges-Clémenceau s'est transformée en une vaste galerie à ciel ouvert à l'occasion de Débal'Arts. Sous un soleil généreux, une trentaine d'artistes, amateurs et professionnels, ont exposé leurs créations devant un public venu nombreux flâner entre les stands.

Peintres, sculpteurs, dessinateurs et potiers ont ainsi partagé leur passion avec les visiteurs, offrant un panorama riche et varié de la création artistique locale. Les amateurs d'art ont pu découvrir des univers très différents, allant des toiles colorées aux sculptures sur bois ou en inox, en passant par des réalisations en céramique et des œuvres de modelage.

Au fil de la journée, les échanges entre artistes et visiteurs ont animé les allées de l'esplanade. Curieux, connaisseurs ou simples promeneurs ont pris le temps d'admirer les œuvres, de questionner les créateurs sur leurs techniques et parfois même de repartir avec un coup de cœur.

Devenue un rendez-vous attendu du début de l'été, cette exposition en plein air confirme année après année son succès. Une nouvelle édition qui a su séduire tous les publics grâce à la diversité des disciplines représentées et à la qualité des œuvres exposées.

Sous un ciel radieux, Débal'Arts a une fois encore démontré que l'art sait parfaitement trouver sa place au cœur de la cité.

TLC



Un artiste en pleine création. *TLC*

Courrier français – HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

70 impasse Joseph Niepce,
16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION • redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetita Thomas.

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE • **La Nouvelle République :** 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Défi des Collèges 2026

549 collégiens relèvent le défi au Jardin public

GRAND COGNAC

Pendant deux jours, les rires, les encouragements et l'esprit d'équipe ont animé les allées du Jardin public de Cognac. Les jeudi 11 et vendredi 12 juin, le Défi des collèges 2026 a réuni 549 élèves de 4e venus de tout le territoire de Grand Cognac pour une grande aventure collective mêlant sport, culture et développement durable.

Organisé par l'Espace jeunes de Cognac, au sein du pôle Enfance-Jeunesse de Grand Cognac, avec le concours du pôle Développement durable, de nombreuses associations sportives et culturelles et le soutien de la Ville de Cognac, l'événement a rassemblé les élèves des collèges Jean-Lartaut de Jarnac, Félix-Gaillard, Élisée-Mousnier, Claude-Boucher et Saint-Joseph de Cognac.



Le collège St Joseph.de Cognac, vainqueur de l'édition 2026. *TLC*



Des applaudissements mérités. *TLC*

Durant ces deux journées, le Jardin public s'est transformé en un vaste terrain de jeu et d'apprentissage. Les 21 classes participantes ont enchaîné les épreuves dans une ambiance à la fois studieuse et festive. Au programme : atelier compostage, quiz sur l'alimentation, défis sportifs revisités, épreuves culturelles et activités autour de l'environnement. Une manière originale de mobiliser les connaissances acquises en classe tout en favorisant la coopération et l'entraide.

Au-delà de la compétition, le Défi des collèges poursuit un objectif essentiel : développer l'engagement collectif des jeunes, renforcer leur esprit d'équipe et leur faire découvrir les richesses du territoire. Chaque défi a ainsi permis aux élèves de mettre en pratique leurs compétences dans des situations concrètes et ludiques.

L'événement constitue également un temps fort pour les équipes du pôle Enfance-Jeunesse, mobilisées autour d'un projet commun d'envergure, ainsi que pour les nombreux partenaires associatifs qui contribuent à sa réussite.

Au terme de deux journées riches en découvertes et en émotions, c'est le collège Saint-Joseph de Cognac qui a décroché la victoire de cette édition 2026. Une récompense saluée par les applaudissements de l'ensemble des participants, venus célébrer bien plus qu'un classement : le plaisir d'apprendre, de partager et de relever ensemble de nouveaux défis.

TLC

Cinéma itinérant

À l'occasion de la projection du film *Le pharaon, le sauvage et la princesse*, le compositeur Pascal Le Pennec est venu expliquer comment il progressait dans son travail.

Une première en présence du compositeur

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

En association avec le Département et sur proposition de Cinéma Passion 16, les Amis du Cinéma de Châteauneuf-sur-Charente ont organisé une soirée cinématographique exceptionnelle, à la salle des fêtes, le 15 juin à 20 heures 30 avec la projection du film d'animation *Le pharaon, le sauvage et la princesse*. Ce film de Michel Ocelot s'adresse plutôt à un jeune public. L'association a choisi de le proposer à son public fidèle.

Cette projection a donné l'occasion de pouvoir rencontrer, en toute simplicité, le compositeur de la musique du film, Pascal Le Pennec. À l'issue de la séance, il a tenu une conférence sur la thématique *Musique et Cinéma*.

À partir du film d'animation de Michel Ocelot, il a expliqué comment s'est construite la musique, avec la mélodie, les choix instrumentaux et les ajustements avec l'image.

Ce film présentait à l'écran 3 contes, 3 époques, 3 univers : une épopée de l'Égypte antique, une légende médiévale de l'Auvergne, une fantaisie du XVIIIe siècle dans des costumes ottomans et des palais turcs.

On peut dire, au cours de cette « première » réalisée à Châteauneuf, ville du circuit itinérant du CRCATB, que le public castelnovien a été comblé. Les trois séquences du film d'animation, avec son fil conducteur musical ont littéralement emporté les spectateurs dans un univers de rêves contrastés, peuplés de dieux splendides, de tyrans révoltants, de justiciers réjouissants, d'amoureux astucieux, de princes et de princesses n'en faisant qu'à leur tête, dans une explosion de couleurs.

Les informations précises, les réponses passionnées du compositeur ont permis de dévoiler l'énorme travail technique et créatif à produire pour la réalisation et la réussite d'un film, avec son support musical, avec le son, la parole et leur liaison synchronisée avec l'image animée.

Alain MICHAUD (clp)



Le compositeur, Pascal Le Pennec a expliqué comment il travaillait la musique en lien avec le réalisateur. *Alain MICHAUD (clp).*



Un film d'animation avec des images très colorées. *Alain MICHAUD (clp).*

Grand Cognac

Les archives sortent de l'ombre

Pour la première fois, Grand Cognac a consacré une journée entière aux archives du cognac. Organisée mardi 16 juin dans le cadre de la mission « Archives vivantes du cognac », cette rencontre gratuite et ouverte à tous a réuni archivistes, chercheurs, représentants des maisons de négoce, institutions et passionnés d'histoire locale autour d'un même objectif : préserver et transmettre la mémoire d'un patrimoine unique.

« *Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des intervenants, des partenaires et des participants présents aujourd'hui, mais également les maisons de négoce, les archivistes, les chercheurs et les institutions qui se sont associés à cette initiative* », a souligné l'agglomération en ouverture de cette première édition.

Si le cognac évoque spontanément un produit d'excellence, un savoir-faire reconnu dans le monde entier et une filière économique majeure pour le territoire, son histoire repose aussi sur une multitude de documents souvent méconnus. Photographies, affiches publicitaires, étiquettes, correspondances commerciales, témoignages ou récits familiaux constituent autant de traces précieuses de l'évolution de la filière et du territoire.



Les intervenants. *TLC*

Un patrimoine parfois fragile

Ces archives, souvent conservées par les entreprises du secteur ou des particuliers, restent parfois dispersées et fragiles. Certaines sont difficilement accessibles, d'autres risquent même de disparaître faute de moyens ou de solutions adaptées pour les conserver.

Face à ce constat, Grand Cognac s'est fixé un objectif ambitieux : accompagner les acteurs qui souhaitent préserver leurs archives, mieux identifier les fonds existants et rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre.

« *Notre rôle est de transmettre* », rappellent les responsables de la mission. Chercheurs, étudiants, historiens mais aussi habitants du territoire sont concernés par cette démarche qui vise à mieux faire connaître l'histoire du cognac sous toutes ses facettes.

Des archives d'entreprises sous les projecteurs

Cette journée a permis de porter un regard nouveau sur les archives privées, et plus particulièrement sur les archives d'entreprises. Au fil des conférences et des échanges, les participants ont abordé les méthodes d'archivage, partagé leurs expériences et découvert des documents parfois inattendus ou méconnus.

Loin de l'image de cartons poussiéreux réservés à quelques spécialistes, les archives sont apparues comme des ressources vivantes, capables de raconter l'histoire économique, sociale et culturelle du territoire.

Une ambition inscrite dans l'avenir

Cette mission s'inscrit dans une vision plus large portée par Grand Cognac autour du patrimoine et du rayonnement culturel. Elle trouvera un nouvel écrin avec l'ouverture, à l'automne 2028, du futur pôle culturel de l'agglomération, qui réunira médiathèque et conservatoire.

Le site aura notamment vocation à accueillir, conserver et valoriser les fonds liés à l'histoire du cognac et de ses acteurs. Mais pour les élus et les porteurs du projet, il n'était pas question d'attendre cette échéance pour lancer la dynamique.

Cette première journée marque ainsi le début d'un travail de fond et d'une volonté de créer des passerelles entre professionnels, chercheurs et grand public. Une manière de rappeler que les archives ne racontent pas seulement le passé : elles participent aussi à la construction de la mémoire collective et de l'identité du territoire.

TLC

Avant-Scène

Une saison riche en découvertes



Présentation de la saison 26/27. *TLC*

COGNAC

L'Avant-Scène a présenté sa saison culturelle 2026-2027 devant un public venu découvrir les grandes lignes d'une programmation qui s'annonce variée et ambitieuse. Une présentation qui reposait sur trois projets, trois piliers jugés tout aussi essentiels par l'équipe de la scène conventionnée : La Maison sur le Fleuve, Le Coup de Chauffe et bien sûr la nouvelle saison de spectacles.

Premier pilier, **La Maison sur le Fleuve** poursuit son ouverture au public. Un lieu singulier que le directeur de l'Avant-Scène, Stéphane Jouan, souhaite voir pleinement investi par les habitants. « *On ne peut pas l'ouvrir en permanence pour des raisons de sécurité. Elle sera ouverte à partir des mois de juillet et août, donc tout l'été, pendant deux jours par semaine, le dimanche et le lundi. Ne vous privez pas de ça, c'est le moyen de s'approprier ce lieu, de venir comprendre de quoi il est fait. C'est un lieu apaisant, inspirant* », explique-t-il.

Autre rendez-vous incontournable du territoire : **Le Coup de Chauffe**, qui fêtera sa 32e édition du 4 au 6 septembre prochain. Si la programmation n'a pas encore été dévoilée, les amateurs d'arts de la rue peuvent déjà noter les dates dans leur agenda.

Enfin, cœur de cette présentation, **la saison culturelle 2026-2027** promet une nouvelle fois de séduire un large public. Près d'une vingtaine de spectacles composeront l'affiche, avec une volonté affirmée de s'adresser à tous les goûts et à toutes les générations. Humour, danse, musique, cirque ou encore théâtre : la diversité sera au rendez-vous. Quelques spectacles, principalement des créations chorégraphiques, seront accueillis à Angoulême. Un choix dicté par des contraintes techniques, certaines productions nécessitant des plateaux plus vastes. Une collaboration qui témoigne du rapprochement entre les deux scènes charentaises au service de la création et du public. Le détail complet de la programmation est d'ores et déjà disponible sur le site de l'Avant-Scène, www.avantscene.com.

Une chose est sûre : le directeur promet « *de très belles choses à voir* » tout au long de cette nouvelle saison. Une invitation à la curiosité et à la découverte qui devrait, une nouvelle fois, faire de l'Avant-Scène un acteur culturel majeur du territoire.

TLC

Sport et détente

La Gymnastique volontaire castelnovienne, cette année, a choisi de vivre un voyage de détente à bord du Train des Mouettes.

La GV Castelnovienne au Train des Mouettes

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Le dimanche 7 juin, un groupe de 76 personnes de la Gymnastique volontaire castelnovienne, organisé en covoiturage, a pris le départ depuis Châteauneuf-sur-Charente pour partager un voyage de détente à bord du Train des Mouettes à partir de Saujon. Ce club castelnovien, fort de plus de 81 licenciés, propose des séances de gymnastique pour adultes et seniors.

Le train touristique associatif circule depuis 1984. Il relie Saujon à la Tremblade, sur 21 kilomètres de voie ferrée. Il permet de faire escale dans les villages desservis par la ligne : le village classé de Mornac-sur-Seudre, mais aussi Chaillevette, port ostréicole de renom.



Le groupe de la GV Castelnovienne au départ du train des Mouettes. *Alain MICHAUD (clp).*



Voyage en train, comme au siècle dernier ! *Alain MICHAUD (clp).*

Pour les personnes qui s'intéressent à l'histoire locale, il faut retenir la date du 24 juin 1876. Ce jour-là, le premier convoi ferroviaire s'est élancé de Saujon à destination de la Tremblade. Ce fut une véritable révolution sur le territoire. « *On pouvait voyager à 35 km/h !* »

L'histoire de cette ligne est détaillée sur un dépliant mis à disposition gratuitement. En 2008 une poignée d'amateurs bénévoles ont créé l'association Trains et Traction, pour reprendre le Train des Mouettes. Grâce au partenariat avec le département de la Charente Maritime, l'exploitation intensive et de qualité est devenue possible. En 2024, 40 ans se sont écoulés depuis le premier convoi du chemin de fer touristique. Aujourd'hui, les bénévoles qui animent cette activité proposent toujours aux touristes une expérience à bord d'un authentique train du XIXe siècle fonctionnant à vapeur ou au diesel, dans des voitures du début du XXe siècle. Cette expérience gagne à être vécue en groupe, en famille ou entre amis.

Ce train à l'ancienne a permis au groupe de la GV Castelnovienne de découvrir les beaux paysages de la côte charentaise, de faire une agréable pause restaurant suivie qu'une balade bucolique au cœur du village de Mornac-sur-Seudre et des marais salants.

Alain MICHAUD (clp)

Hôpitaux de Grand Cognac

Succès pour la journée santé consacrée au sommeil



Une journée riche en échanges. *Hôpitaux de Grand Cognac*

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Salle comble le 18 juin à la Plateforme des Aidants du site de Châteauneuf-sur-Charente pour la journée santé consacrée ce mois-ci au sommeil et organisée en partenariat avec la CPTS Ouest Angoumois.

L'occasion pour les participants d'assister à des conférences, des ateliers pratiques, de tester leurs connaissances grâce à des quiz et d'échanger avec des professionnels de santé autour d'un enjeu essentiel : mieux comprendre son sommeil pour prendre soin de sa santé.

Prochain rendez-vous santé le 17 septembre, consacré à la cardiologie.

Grand Cognac

Tous les transports réunis sous une même bannière

COGNAC

Grand Cognac franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son réseau de transport. À partir de septembre 2026, les habitants du territoire n'auront plus qu'un seul interlocuteur, une seule carte et un seul réseau : Transcom. Une évolution majeure qui vise à simplifier les déplacements du quotidien, qu'il s'agisse des scolaires, des actifs, des retraités ou encore des visiteurs.

Présentée à l'hôtel d'agglomération, cette nouvelle organisation marque l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années en faveur d'une mobilité plus lisible, plus accessible et plus respectueuse de l'environnement.

« *Jusqu'à présent, les transports urbains et les transports scolaires fonctionnaient avec des organisations distinctes. Dès la rentrée, il n'y aura plus qu'un seul système de transport en commun* », explique Ludovic Pasierb, vice-président de Grand Cognac en charge des transports et de la mobilité douce.

L'objectif est simple : permettre à chaque usager de se déplacer librement sur l'ensemble du territoire avec les mêmes titres de transport. « *Que l'on soit collégien, lycéen, salarié ou visiteur, chacun pourra voyager d'un point A à un point B avec une seule carte et un seul tarif* », souligne l'élu.



À partir de septembre, les habitants de Grand Cognac n'auront plus qu'un seul interlocuteur, une seule carte et un seul réseau : Transcom. *TLC*

Plus de 50 lignes sous une identité unique

Après l'harmonisation des tarifs engagée l'an dernier, Grand Cognac poursuit ainsi l'unification de son offre de transport collectif. Désormais, Transcom devient l'interlocuteur unique de la mobilité sur l'ensemble des 54 communes de l'agglomération.

Le réseau regroupera plus de 50 lignes couvrant l'ensemble du territoire. Les mêmes titres de transport seront valables sur tous les bus du réseau, qu'il s'agisse des anciennes lignes urbaines ou scolaires.

Les cartes actuellement en circulation resteront valables jusqu'à leur date de péremption. Elles seront progressivement remplacées par la nouvelle carte Modalis. Les tickets occasionnels, vendus à l'unité ou par carnet de dix, pourront également être achetés via l'application Modalis.

Autre changement destiné à faciliter la lecture du réseau : à partir de septembre, les lignes porteront désormais des numéros. Une mesure qui permettra aux usagers de mieux identifier les différents niveaux de service proposés.

Trois niveaux de desserte

Le futur réseau s'articulera autour de plusieurs catégories de lignes :

Lignes 1 à 7 : desserte urbaine de Cognac, Châteaubernard, Merpins, Genté et de la zone industrielle du Pont-Neuf, avec des passages réguliers toute la journée, du lundi au samedi.

Lignes 11 à 81 : desserte des 54 communes de Grand Cognac, avec un aller-retour quotidien en période scolaire et un fonctionnement sur réservation pendant les vacances.

Lignes 91 et suivantes : liaisons vers Gensac-la-Pallue et Segonzac, avec plusieurs allers-retours aux heures de pointe.

Trans'porte : service de transport à la demande destiné aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite.

Service de substitution PMR : transport à la demande pour les usagers à mobilité réduite sur le secteur urbain.

Ce qui change pour les familles

À l'approche de la rentrée scolaire, les familles sont particulièrement concernées par cette évolution.

Pour les élèves déjà titulaires d'une carte de transport, il suffira de la recharger avec un abonnement mensuel ou annuel sur le site de Transcom. Les nouveaux utilisateurs pourront également souscrire leur abonnement en ligne.

L'intérêt de cette nouvelle organisation est que les jeunes pourront utiliser leur carte sur l'ensemble du réseau, aussi bien pour se rendre au collège ou au lycée que pour leurs activités sportives, culturelles ou leurs déplacements personnels.

Un nouveau guide à la fin de l'été

Afin d'accompagner les usagers dans cette transition, un nouveau guide du réseau sera distribué fin août. Il présentera les nouveaux horaires, les circuits et les arrêts.

Il sera disponible à l'agence Transcom ainsi que dans plusieurs lieux publics de Cognac, Châteaubernard, Merpins, Salles-d'Angles et Genté. Les horaires seront également consultables dès le mois de juillet sur le site internet de Transcom.

Avec cette refonte d'ampleur, Grand Cognac entend renforcer l'attractivité des transports collectifs tout en poursuivant ses objectifs de mobilité décarbonée. Une simplification qui devrait permettre aux habitants de mieux s'approprier un réseau désormais pensé comme un service unique à l'échelle de tout le territoire.

TLC

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

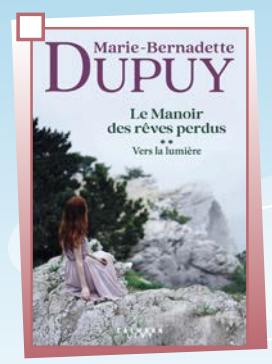
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE
Courrier Français

Concours Plusieurs établissements de la région se sont réunis à l'Ehpad de Chalais pour un concours de pâtisserie convivial, mettant en valeur le talent et la créativité des résidents dans une compétition gourmande et pleine d'émotion.

La course aux saveurs dans les Ehpad

CHALAIS

Le 17 juin dernier, l'Ehpad de Chalais a été le théâtre d'un rendez-vous culinaire convivial et chaleureux, réunissant une délégation de six établissements de la région dans le cadre du concours Un goûter presque parfait.

Ce sont ainsi l'Ehpad d'Aubeterre, de Barbezieux, de Fléac, de Montmoreau, de Saint-Michel et de Villebois, sans oublier celui de Chalais, organisateur en tant que tenant du titre, qui ont répondu présent, chacun venant partager et défendre ses talents de pâtissiers amateurs ou confirmés.

Au préalable, chaque établissement s'était consacré à la préparation de desserts variés et savoureux, élaborés avec soin par les résidents : tarte aux fraises, cornuelles, clafoutis, madeleines au chocolat... autant de douceurs qui ont témoigné du savoir-faire et de la passion de chacun.



L'équipe victorieuse, couronnée pour leur savoureuse glace à la fraise. *FC (clp)*

Une fois les pâtisseries prêtes, elles ont été présentées à un jury composé non seulement de professionnels d'établissements, mais aussi de résidents, incarnant ainsi une véritable démarche d'échange et de partage. Les membres du jury ont minutieusement évalué chaque dessert selon plusieurs critères : la saveur, la texture, mais aussi la présentation et l'originalité des dressages, réalisés avec soin et attention pour chaque table.

La compétition s'est avérée particulièrement serrée, plusieurs participants n'étant pas novices en cuisine et ayant conservé leur savoir-faire, témoignant d'une véritable passion pour la pâtisserie. Lors de l'échange, un des jurés a souligné l'émotion que suscite ce type de moment : « *Non seulement, c'est délicieux, mais on sent que cela a été fait avec amour, avec le cœur. Et ça, ça se goûte vraiment.* »

Au terme de cette matinée gourmande, c'est l'Ehpad André Compain de Saint-Michel qui a su séduire le jury avec sa glace à la fraise, obtenant ainsi la meilleure appréciation et remportant la victoire tant convoitée. Un succès qui vient récompenser le travail, la créativité et la passion de ses résidents, dans une ambiance conviviale et pleine d'émotion

FC (clp)



L'équipe de Chalais tenante du titre a laissé son couronnement. *FC (clp)*



Le jury en pleine appréciation d'une gourmandise. *FC (clp)*

Histoire Afin de donner du sens à leurs recherches sur la vie quotidienne à l'époque des seigneurs, les deux classes de maternelle sont allées visiter le château de Saint-Jean d'Angle en Charente maritime.

Une merveilleuse escapade sur les traces de Mélusine

BROSSAC

« *Nous voici dans la grande salle du château avec son immense cheminée. C'est ici que le seigneur organisait parfois des banquets. Mais regardez bien la table : le couvert n'est mis que d'un côté afin que tous les invités puissent profiter dans le même temps du spectacle des troubadours* », explique Frédéric Bonmort, maître de MS-GS, aux élèves qui l'accompagnent.

Dans le cadre de leur projet d'école "Et si voyager dans le temps était possible", après la préhistoire, la quarantaine de bambins des deux classes maternelles d'Honoré de Balzac s'est intéressée au cours des semaines passées à la vie quotidienne à l'époque de la féodalité et des seigneurs. Et ce mardi 19 mai, les historiens en herbe ont la chance de pouvoir visiter le château fort de Saint-Jean d'Angle, en terre maritime.



Les jeunes historiens des deux classes devant le château de St-Jean d'Angle, superbement restauré. *C.D. (clp)*

« *Construit vers 1180 par la puissante famille des Lusignan, il était aussi le refuge de la fée Mélusine* », confie en souriant Valérie Grolier, maîtresse des PS-MS.

La matinée a été consacrée par petits groupes à la visite libre de l'édifice superbement restauré de 1995 à 2001. « *Murailles, chemin de ronde, douves, pont dormant, il est facile de retrouver ce que nous avons appris* », assurent les deux enseignants avant de découvrir un étonnant jardin des aromatiques.

Puis l'après-midi, sur le chemin enchanté du vaste parc, de panneau en panneau l'elfe a conté aux jeunes visiteurs la belle histoire de Mélusine, étrange fée à queue de serpent mais protectrice des Lusignan.

C.D. (clp)



Dans les cuisines du château médiéval. *C.D. (clp)*

Les échos de la paroisse

BARNEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 4 juillet à 18 heures 30 à Lamérac et à Villebois Lavalette.

Dimanche 5 juillet à 9 heures à Chalais, 10 heures 30 à Barbezieux, 11 heures à Montmoreau et à 18 heures 30 à Aubeterre.

Samedi 11 juillet à 18 heures 30 à Saint Bonnet et Blanzac.

Dimanche 12 juillet à 9 heures à Chalais, 10 heures 30 à Barbezieux, 11 heures à Montmoreau et 18 heures 30 à Aubeterre.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.

Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Civisme La communauté de communes a lancé le Passeport du Civisme pour sensibiliser 300 jeunes aux valeurs citoyennes.

Au service de l'éducation citoyenne



Remise des médailles et des diplômes. *FC (clp)*

CHALAIS

En début d'année scolaire, la communauté de communes Lavalette-Tude-Dronne avait distribué à 300 élèves un passeport du civisme dans certaines écoles du territoire. Sur neuf établissements du niveau élémentaire éligibles, cinq y ont répondu favorablement pour leurs élèves de CM1 et CM2. Deux collèges ont également adhéré à cette action pour leurs classes de sixième, ceux de Montmoreau et Chalais. Soit au total 300 enfants visés par cette opération mise en place par la collectivité et portée sur le terrain par les enseignants.

Un parcours encadré par l'Association nationale du passeport du civisme, à laquelle la CDC a adhéré. Concrètement, cette action se présente sous la forme d'un livret autour de six thématiques : le devoir de mémoire, le lien intergénérationnel, la solidarité, la protection des citoyens, le respect des forces de sécurité et la préservation du patrimoine culturel et/ou environnemental. Dans chaque item, les élèves devaient remplir une action collective.

Jeudi 18 juin, c'est au collège Théodore Rancy de Chalais que s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes et des médailles du Passeport pour le Civisme, à l'attention des élèves de 6e du collège chalaisien, ainsi que des CM1 et CM2 des écoles des 6 Arbres de Chalais et de Saint-Romain.

La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités telles que la députée Sandra Marsaud, le conseiller départemental Patrick Gallès, ainsi que des directeurs et enseignants des établissements scolaires impliqués.

« *Un moment solennel et empreint de fierté, illustrant l'importance accordée à l'éducation civique et à la sensibilisation des jeunes aux valeurs citoyennes* », a témoigné Sandra Marsaud.

FC (clp)



Les lauréats en attente de leurs récompenses. *FC (clp)*

À la découverte du Pérou Lors de deux semaines au Pérou ce début mai, les infatigables baroudeurs Claudie et Pierre Dominique ont ramené une moisson de photos pour préparer une ciné-conférence.

Le couple de globe-trotters chillacais émerveillé

CHILLAC

Ce samedi matin 23 mai, dans son pavillon de « Toutvents », Claudie Dominique est devant l'ordinateur avec son époux Pierre. Sur l'écran, le couple de globe-trotters chillacais laisse défiler plusieurs centaines de superbes photos numériques, précieux souvenirs rapportés de deux récentes semaines en mai au Pérou. « *À l'automne, avec le partenariat du comité des fêtes local, nous essaierons de faire partager ces merveilleux moments lors d'une ciné-conférence à la salle municipale,* » confient-ils.

Depuis bientôt un demi-siècle, la passion de l'image a entraîné Pierre Dominique aux quatre coins de la planète, souvent en solitaire, parfois dans des régions peu connues de l'Inde, de l'Égypte ou de Bornéo. « *Et ma rencontre sur la Costa Brava avec Claudie n'a fait que renforcer notre envie commune de découvertes. Elle prend beaucoup de photos et je choisis le plus souvent de filmer* », confie-t-il.

Après l'Afrique du Sud en 2024, les Pouilles italiennes en 2025, c'est vers un Pérou dont ils rêvaient qu'ils sont partis cette année, avec toutefois la facilité d'une agence de voyages et d'un guide.

Découverte de Lima mais aussi de la vallée des Incas, nuit chez l'habitant sur le lac Titicaca, découverte du canyon de Colca où vit le condor des Andes, « *et ascension du légendaire Machu Picchu avec ses cultures en terrasses, un mystérieux site précolombien* », reconnaissent les époux.

Un superbe nouveau montage vidéo se prépare tout en pensant déjà à une future escapade en camping-car vers la Forêt Noire allemande.

C.D. (clp)



Le couple Dominique vêtu du traditionnel costume péruvien. C.D.



Le couple Dominique devant le légendaire Machu Picchu et ses champs cultivés en terrasses. C.D.



Le couple Dominique a pu rapporter une impressionnante moisson de photos. C.D. (clp)



Au milieu d'un groupe sur une île flottante du lac Titicaca. C.D. (clp)

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCHO de l'Ouest

JE SOUTIENS L'ÉCHO DE L'OUEST JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
L'ÉCHO DE L'OUEST

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Écho de l'Ouest

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**240**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date du 26 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **ANGOULEME GESTION**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 €

SIEGE : ANGOULEME (16000) 224 rue Fontchaudière

OBJET : L'activité d'agent immobilier, intermédiaire d'immeubles, de fonds de commerce, de parts ou d'actions de toutes sociétés, principalement comme mandataire en fonds de commerce et conseiller en immobilier d'entreprise. L'activité d'expertise immobilière, estimation de la valeur vénale et locative de tous biens immobiliers, des fonds de commerce ou d'entreprises quel qu'en soit l'usage : habitation, bureau, loisir, commercial, artisanal ou industriel. L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

AGREMENT : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés

PRESIDENT : Madame Karine BAPTISTE épouse BERTRAND, demeurant à ANAIS (16560) 130 rue de la Pintière

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Julien BERTRAND, demeurant à ANAIS (16560) 130 rue de la Pintière

IMMATRICULATION : RCS ANGOULEME

Pour avis

A2618**093**

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un ASSP en date du 24/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LA VILLEBOISE Objet social : Salle de sport santé destinée à toutes personnes avec ou sans handicap et/ou atteintes de pathologies permettant la pratique d'une activité physique personnalisée et adaptée à la pathologie des patients, incluant des bilans de condition physique ; Coaching en réathlétisation ; Personnel training ; Cours collectifs ou individuels ; Salle de bien-être et détente ; Vente d'abonnements et de prestations de conseils liés à l'objet social ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Siège social : 29 avenue de Maison Blanche, 16320 VILLEBOIS LAVALETTE Capital : 5 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME Gérance : M. BOUTIN Faydine 132 impasse de Puyforeau 16250 VOULGEZAC

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2616**481**

CASTORIMMOSociété civile immobilièreau capital de 500 euros Siège social : 9 Cité des Castors16 000 ANGOULEME Avis de constitution Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CASTORIMMO FORME : Société civile immobilière CAPITAL : 500 euros SIEGE SOCIAL : 9 Cité des Castors 16 000 ANGOULEME OBJET : L'achat et la location, tant professionnelle que non professionnelle, de tous ensembles immobiliers ; L'acquisition - par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement - l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; DUREE : 99 années GERANCE : Monsieur Thomas LEBRAULT demeurant 9 Cité des Castors 16 000 ANGOULEME et Madame Jennifer GAUTIER demeurant 9 Cité des Castors 16 000 ANGOULEME APPORTS EN NUMERAIRE : 500 euros CESSION DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant pas la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément dans les conditions prévues par les statuts. IMMATRICULATION : au R.C.S d'Angoulême Pour avis,

---

A2616**962**

SCI LF BATSociété civile immobilièreau capital de 1 000 euros Siège social : 13 Rue du Château d'EauLieu-Dit « La Haute Terne «16 230 LUXE Avis de constitution Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SCI LF BAT FORME : Société civile immobilière CAPITAL : 1 000 euros SIEGE SOCIAL : 13 Rue du Château d'Eau - Lieu-Dit «La Haute Terne» - 16 230 LUXE OBJET : L'achat et la location, tant professionnelle que non professionnelle, de tous ensembles immobiliers ; L'acquisition - par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement - l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; DUREE : 99 années GERANCE : Monsieur Florian LAMIRAULT demeurant 13 Rue du Château d'Eau - Lieu-Dit «La Haute Terne» 16 230 LUXE APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros CESSION DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant pas la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément dans les conditions prévues par les statuts. IMMATRICULATION : au R.C.S d'Angoulême Pour avis,

---

A2618**505**

Suivant acte reçu par Me Marc LE PEN, notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, le 27 juin 2026, a été constituée la société dénommée «**SARL FLEURS**»,

Siège social : MEDILLAC (16210), 1 chemin des fleurs.

Capital : 9.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 90,00 € chacune.

Objet social : L'exploitation de l'activité agricole d'élevage bovin.

Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : ANGOULEME.

Gérance :

Madame Monique Jacoba Florentina VAN GELDER, demeurant à MEDILLAC (16210), 1 chemin des fleurs.



FONDS DE COMMERCE

A2618**004**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (Charente) du 18 juin 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'ANGOULEME le 23 juin 2026 dossier 2026 00016125 référence 1604P01 2026 A 00633, **Monsieur Bruno VRIGNAUD** demeurant à ROUILLAC (16710) - 512 route de Châteauneuf, a vendu à la société dénommée «**LOLYLO**», société en nom collectif au capital de 10 000 euros dont le siège social est à ROUILLAC (16170) - 101 avenue Jean Monnet et 100 rue Maillet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULÊME sous le numéro 104 471 131, un fonds de commerce de café, bar, FDJ, PMU, bimbeloterie, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploitée dans le même local commercial connu sous l'enseigne et sous le nom commercial «**CAFE DE LA VILLE**» sis à ROUILLAC (16170) - 101 avenue Jean Monnet, pour l'exploitation duquel Monsieur Bruno VRIGNAUD est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULÊME sous le numéro SIREN 448 127 001 et identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) sous le numéro SIRET 448 127 001 00056 code APE 5630Z. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210 000 €) s'appliquant à concurrence de CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS (195 000 €) aux éléments incorporels et de QUINZE MILLE EUROS aux éléments corporels matériels et agencements. Le transfert de propriété est fixé au 18 juin 2026 et le transfert de jouissance est fixé au 22 juin 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications au siège de la Société d'Avocat «CABINET CHASSAIN» sis à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE (16710) 91 boulevard de Bretagne.

Pour insertion.

A2618**107**

AVIS DE LOCATION GERANCE Suivant acte sous seing privé en date à ANGOULEME (Charente) du 26/06/2026, Monsieur Florian PETRARQUE, demeurant 7 bis rue Anatole France 16600 MAGNAC SUR TOUVRE, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 902 639 244, a donné en location gérance à Monsieur Ludovic PINET demeurant 7 rue Haute des Bourdageaux 16400 VOEUIL ET GIGET, immatriculé au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 915 347 496, un fonds artisanal d'entretien de parcs et jardins, taille, tonte, terrassement, aménagement intérieur et extérieur, enlèvement d'encombrants, entretien courant des bâtiments, sis et exploité à ANGOULEME (16000), connu sous le nom commercial et l'enseigne «FLO, PARC & JARDINS». Cette convention prend effet à compter du 29/06/2026 pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour une même durée, sauf dénonciation. Les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds susvisé seront achetées et payées par le locataire gérant. Il en sera de même de toutes sommes et charges liées à l'exploitation dudit fonds, lesquelles incomberont au locataire gérant, de manière à ce que le bailleur ne soit nullement inquiété ni recherché à ce sujet. Pour unique insertion et mention au RCS d'ANGOULEME.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**172**

Suivant acte reçu par Maître Caroline VASQUEZ, notaire au sein de la SELARL «Loïc HAZA et Laetitia DESSET», titulaire d'un Office Notarial à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS, 13 rue des Tanneurs, CRPCEN 16074, le 26 juin 2026, ont été effectués des apports à communauté aménageant le régime matrimonial entre : Monsieur James Auguste **DEFONTAINE**, Retraité, et Madame Michelle Rolande **PICARD**, Retraitée, demeurant ensemble à BOUEX (16410) 277 chemin des Nauds, nés savoir, Monsieur à BOUEX (16410) le 30 décembre 1950, Madame à ROUGNAC (16320) le 17 décembre 1951. Mariés à la mairie de BOUEX (16410) le 24 avril 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, régime non modifié depuis. Monsieur DEFONTAINE déclare apporter, à BOUEX (16410), une parcelle de terre cadastrée section D numéro 802 et une ensemble sis même commune, 277. Chemin des Nauds, comprenant une maison d'habitation et un atelier, cadastré section B numéros 730 et 1137. Madame PICARD déclare apporter, à ROUGNAC (16320), une parcelle de taillis cadastrée section F numéro 455. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

DIVERS

A2616**971**

OPALESociété civile Immobilièreau capital de 200 euros Siège social : Place de l'Eglise16230 LUXE484 971 775 RCS ANGOULEME Avis de Publicité Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 juin 2026, la collectivité des associés a pris acte de décès, intervenu le 27 février 2026, de Madame Sylvie FRANCOIS, née GAILLEDRAT, cogérante associée et à décidé de ne pas procéder à son remplacement.L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Sylvie FRANCOIS, née GAILLEDRAT, a été supprimée.Mention sera faite au RCS d'Angoulême. Pour avis La Gérance

---

A2617**860**

EURL AN CAPITALSociété à responsabilité limitéeau capital de 2 000 eurosSiège social : 6 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE16000 ANGOULEME953 730 587 RCS Angoulême Rectificatif à l'annonce parue le 5 juin 2026, il fallait lire l'Associé Unique a décidé : - de transférer le siège social du 6 boulevard de la république 16000 ANGOULEME au 392 rue de Bordeaux 16000 ANGOULEME

MODIFICATIONS

A2618**108**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

BRUNAL INDUST

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 20.000 EUR
Siège social : HIERSAC (Charente)
Route de Tarsac
Zone le Champ Farchaud
501.579.601 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 15 juin 2026, il a été décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Cette transformation, régulièrement effectuée, n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Ancienne mention : Gérant Monsieur **Mathieu LEROY**, démissionnaire de son mandat à la même date.

Nouvelle mention : Président **Mathieu LEROY** demeurant à BASSENS (33530) 43, rue Jacques Brel

Commissaire aux comptes :

Ancienne mention : NÉANT

Nouvelle mention : NÉANT

Agrément des cessions d'actions :

Ancienne mention : NÉANT

Nouvelle mention :

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la Société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal d'ANGOULÊME

Pour avis

A2618**086**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

M3A

Société Civile
au capital de 1.000 EUR
Siège social : PUYMOYEN (16400)
119, Rue d'Angoulême
104.331.251 RCS ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2026 que le capital social a été augmenté de 800.000 EUR pour le porter à 801.000 EUR par la création de 800.000 parts sociales nouvelles d'1 EUR de nominal chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2616**486**

TAXI SEBSociété à responsabilité limitéetransformée en société par actions simplifiéeAu capital de 5 000 euros Siège social : 6 lotissement le Renclos16230 SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE789 565 512 RCS ANGOULEME Avis de Publicité Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 25 mai 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans-création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé Unique sont libres.Agrément : Toutes cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des titres de la Société, est soumise, quel qu'en soit le bénéficiaire, à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité requise pour l'adoption de décisions extraordinaires. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Sébastien PITEAU.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Sébastien PITEAU, demeurant 6 Lotissement Le Renclos - 16 23 SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE,-Mention sera faite au RCS d'Angoulême. Pour avisLa Gérance

---

A2617**258**

VPLUSV

SASU au capital de 1 000 €. Siège social : 27 ROUTE DE LECHASSIER 16100 CHATEAUBERNARD. 840 166 573 RCS ANGOULEME.

Par décision de l'associé unique du 11/06/2026, il a été décidé de modifier, à compter du 01/07/2026, l'objet social comme suit :

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ;

La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

.

Modification au RCS d'ANGOULEME

A2618**537**

KIRON

AVIS DE MODIFICATION

BAYLAC

SPFPL sous forme de SAS
au capital de 1.000 euros
79 rue Waldeck Rousseau
16000 ANGOULEME
904 998 242 RCS ANGOULEME

Aux termes de décisions du 26.06.2026, l'associé unique a décidé de transformer la Société en SAS à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège, la dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient «La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés, groupements et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription, l'apport, l'acquisition ou la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci ; La gestion de son portefeuille de titres de participations et intérêts ;»

A2617**956**

EURL COTERI Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Au capital de 2.000 euros Siège social : 12, rue du Péré 17180 PERIGNY RCS LA ROCHELLE 933 304 891

Aux termes d'une décision en date du 2 mars 2026, l'assemblée générale a décidé

de transférer le siège social du 12 rue du Péré 17180 PERIGNY au 26 rue Basse de Crouin 16100 COGNAC, et ce à compter du 1er mars 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation du RCS de La Rochelle et nouvelle immatriculation au RCS d'Angoulême.

Pour avis
La gérance

A2618**126**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

GD INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 60 100 €
Siège social : Le Jonco Carrefour de l'Oisellerie 16400 LA COURONNE
932 334 477 RCS ANGOULEME

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2026, les associés ont décidé :
- d'augmenter le capital social de 40 000 € par création de 400 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et attribuées en rémunération de cet apport, portant ainsi le capital de 60 100 € à 100 100 € ;
- de transférer le siège social de LA COURONNE (16400) - Le Jonco - Carrefour de l'Oisellerie à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (16710) - 356 bis rue de Royan, à compter du 19 juin 2026 ;
- de modifier en conséquence les statuts.

Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME.

A2618**507**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

ACTILEV

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social : COGNAC
112, rue Haute de Crouin
440.372.951 RCS ANGOULÊME

Aux termes de la décision du 26 juin 2026, après avoir constaté que la Société n'est plus tenue de désigner de Commissaire aux Comptes, l'Associée unique a décidé de ne pas procéder au renouvellement du Cabinet RENAUDEAU RENOU ET ASSOCIE, Commissaire aux comptes.

Pour avis

A2617**950**

FROM A COEUR

Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : Zone Industrielle des Groyes
16700 RUFFEC
439 002 130 RCS ANGOULEME

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par décision en date du 2026, le Directeur général a constaté la fin du mandat de la société RAMMELAERE - BACQ & ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, par survenue de son terme le 16/06/2026, sans qu'il n'y ait lieu à renouvellement ni à nomination d'un remplaçant.

Mention sera faite au RCS de ANGOULEME

Pour avis,

A2618**078**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

CHANTEGRAINS

SAS au capital de 250.000 €
Siège social : VAL DES VIGNES (16250)
43 rue du 19 mars 1962
530 051 994 RCS ANGOULEME

Aux termes des décisions collectives unanimes en date du 25 juin 2026, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 43.000 € pour le porter de 250.000 € à 293.000 € par voie de création de 43 actions nouvelles de 1.000 € nominal chacune assortie d'une prime d'émission de 3.680 € par action émise, soit une prime d'émission globale de 158.240 € à libérer intégralement à la souscription par apport de numéraire.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

A2618**358**

EQUITOM IMMOBILIER FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 36 rue Pierre Loti
16100 COGNAC
901 860 635 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision du Président du 26/05/2026, il résulte que la Société SPCON, Société À Responsabilité Limitée dont le siège social est Looiweg 163 2310 Rijkevorsel, immatriculée en BELGIQUE sous le numéro 1004.776.577 et représentée par Seppe PEETERS, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Jonathan MOMMER, démissionnaire.

POUR AVIS, Le Président

A2618**348**

GRAP INVEST

Société par actions simplifiées
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 17 rue de la République
16100 COGNAC
918 212 093 RCS ANGOULEME

L'Assemblée Générale du 26 juin 2026 approuve :
la poursuite de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et
le changement de dénomination sociale de la société Présidente en : «BOINAUD & CO».
Les modifications susmentionnées seront portées sur le Kbis.

Pour avis,

DISSOLUTIONS

A2618**133**

Maître Patrick LAVAUD
Avocat
91 Cours National
17100 SAINTES
Tél : 05.46.74.94.66

AVIS DE PUBLICITE

SCCV LES DEMOISELLES

Société Civile de Construction Vente
Au capital de 1.000 euros
Siège social :
176 route de St Jean d'Angély
16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
RCS ANGOULEME 851 869 891

Aux termes des décisions de l'assemblée générale mixte en date du 25 juin 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25 juin 2026 et sa mise en liquidation.
La société BERSI IMMOBILIER, dont le siège social est 176 route de Saint Jean d'Angély 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, représentée par son Président M. Damien KOHLER, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 176 route de Saint Jean d'Angély 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME.
Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME.

POUR AVIS



Destination Santé

Médicaments : est-ce une bonne idée de les broyer si on n'arrive pas à les avaler ?

La présence de troubles de la déglutition peut inciter certains patients ou professionnels de santé à écraser les médicaments, pour favoriser leur absorption. En France, la pratique est longtemps apparue courante, notamment dans les unités de soins et les maisons de retraite. Une étude publiée en 2012 a montré qu'elle concernait près d'un patient sur trois en gériatrie (32 %). Dans 42 % des cas, il s'agissait de formes galéniques pour lesquelles l'écrasement était contre-indiqué. Et dans trois cas sur quatre, il était même question de plusieurs molécules écrasées ensemble, sans forcément que le médecin prescripteur n'en eut été informé.

Une pratique toujours très courante

Quinze ans plus tard, d'après une nouvelle étude, la pratique demeure encore courante : *« le taux de non-conformité lié à l'administration est demeuré important, 74,1 % de formes galéniques contre-indiquant l'écrasement (42 % en 2009). En revanche, les médicaments étaient écrasés ensemble moins souvent qu'en 2009 (62 % versus 71 %) »*, rapportent les auteurs. Et de souligner l'importance de produire des recommandations de bonnes pratiques.

Des risques pour le patient

Car c'est un fait : « les comprimés ne sont pas faits pour être écrasés », a même titré l'Agence régionale de Santé (ARS) de Haute-Normandie, dans l'un de ses dépliants consacrés à ce sujet. Cette pratique présente en effet plusieurs risques pour le patient, puisqu'elle modifie les propriétés des médicaments. De façon concrète :

- un risque de surdosage lors d'écrasement des formes à libération prolongée. Celles-ci visent à libérer la molécule de manière progressive. Broyer le médicament expose ainsi à la libération d'un seul tenant du principe actif et en conséquence à un risque de surdosage ;

- une baisse d'efficacité due à une perte de produit, ou une modification chimique. Par exemple, l'exposition à la lumière, ou encore le contact avec de la nourriture – sur le plan qui a servi de support à l'écrasement - peuvent entraîner une altération de la substance active. Et donc provoquer une réduction de l'efficacité ;

- une altération de la tolérance par la modification de la biodisponibilité du médicament. Autrement dit, la façon dont il va être absorbé par l'organisme.

Odeurs corporelles, grossesse, bière… Pourquoi les moustiques vous piquent-ils ?

Pourquoi certaines personnes se font-elles dévorer par les moustiques quand d'autres semblent épargnées ? La science montre que l'explication va bien au-delà du groupe sanguin.

Le groupe sanguin, pas si déterminant

Une étude a suggéré que le moustique *Aedes aegypti* préférait les personnes du groupe O. Mais les recherches restent contradictoires et aucun lien n'a été clairement établi.

L'odeur de la peau avant tout

Seules les femelles piquent pour produire leurs œufs. Elles repèrent leurs victimes grâce aux substances émises par la peau et au microbiote cutané. La sueur, certains parfums ou des soins contenant de l'acide lactique peuvent ainsi augmenter l'attractivité.

Chaleur, respiration… et grossesse

Les moustiques détectent le dioxyde de carbone que nous expirons ainsi que la chaleur corporelle. Après un effort, pendant une grossesse ou après une consommation d'alcool, ces signaux peuvent s'intensifier et favoriser les piqûres.

Les vêtements et la bière

Le rouge, l'orange, le noir et le cyan attireraient davantage les moustiques que le vert, le bleu, le violet ou le blanc. Enfin, une étude a montré que boire de la bière augmente aussi l'attractivité pour certaines espèces, sans que les chercheurs en connaissent encore précisément la raison.



bigshot01 - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© 2023 Trésor Films / StudioCanal

Soudain seuls

Le scénariste et réalisateur Thomas Bidegain adapte le best-seller *Soudain, seuls* de la navigatrice Isabelle Autissier, publié en 2015. On y suit Laura et Ben, deux amoureux en soif d'aventure, qui partent faire le tour du monde en voilier. Alors qu'ils se dirigent vers l'Amérique du Sud, ils font un petit détour pour arpenter une île sauvage, située en plein Atlantique Sud, sur les côtes antarctiques. Mais le voyage de rêve vire soudain au cauchemar. Tandis qu'ils explorent cette terre fascinante, ils sont surpris par une grosse tempête. À leur retour sur le rivage, une surprise de taille les attend : leur bateau a disparu, probablement emporté par le vent et les courants ! Ils se retrouvent alors pris au piège sur une île déserte et hostile dans des conditions extrêmes… Commence un vrai combat pour rester en vie, surtout à l'approche de l'hiver. Nos héros, comme leur couple, s'en sortiront-ils indemnes ?

Ce drame intense, sorti en 2023 au cinéma et diffusé pour la première fois en clair, est porté par Mélanie Thierry et Gilles Lellouche, plus habités que jamais dans le rôle de ces deux Robinson Crusoé. *Soudain seuls* mêle thriller d'aventure et romance puisqu'il s'agit, pour les protagonistes, de sauver leur peau mais aussi leur histoire d'amour. Le réalisateur montre ainsi l'intimité de ce couple qui, paradoxalement, est filmé au cœur d'immenses paysages s'étendant à perte de vue.

Dimanche 5, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Tour de France*

Le grand départ du Tour de France est donné ce 4 juillet à Barcelone. Après un petit tour en Catalogne, les cyclistes rejoindront la station des Angles. Ils passeront ensuite par Carcassonne, Bordeaux, Aurillac, Chambéry, Mulhouse et le Territoire de Belfort avant une arrivée sur les Champs-Élysées le 26 juillet.
Samedi 4, France 2, 16 h 00

| *L'Agent secret*

Canal+ nous invite à découvrir *L'Agent secret*, le film de Kleber Mendonça Filho doublement récompensé lors du dernier Festival de Cannes. Wagner Moura y incarne un homme mystérieux arrivant, en 1977, dans la ville de Recife, au Brésil, pour y retrouver son fils. Mais son passé le rattrape…
Mardi 7, Canal+, 21 h 05

| *Partenaires particuliers*

Jérémy Michalak part en vacances à Barcelone avec un aveugle, un paraplégique, un trisomique et une naine. Durant sept jours (et quatre épisodes), ils nous partagent leur expérience de voyage et apportent un regard différent sur le handicap.
Mercredi 8, France 5, 21 h 05

SAMEDI


Rugby : Argentine / Écosse, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ÉCOSSE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
21.55 Cyclisme : L'image du Tour de France, sport
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À BAYEUX 10
22.45 Meurtres à Saint-Malo, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
THE CONJURING : LAST RITES
23.15 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Japon, les surprises de tokyo
22.40 Échappées belles
M6
21.20 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ASCENSEUR POUR LES ABYSSES
22.25 Abysses, la face cachée des océans, doc.

DIMANCHE



Scènes de ménages, M6

TF1
21.10 FILM
PLANCHA
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SOUDAIN SEULS
Avec Gilles Lellouche
23.00 Mourir peut attendre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
Avec Luke Roberts
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
I'M CARL LEWIS !
22.45 Icefall, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
FRANCO, LE DERNIER DICTATEUR 10
Première partie - Au nom du Christ et de l'Empire
22.00 Franco, le dernier dictateur, doc.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 FILM
L'IMPASSE 12
Avec Al Pacino, Sean Penn
23.20 Disco Sex Machine, doc.

LUNDI


Meurtres au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Don Warrington
21.55 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Avec François Cluzet
23.10 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT 10
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Guadeloupe, beauté fragile
21.55 Sale temps pour la planète, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
23.05 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LE BOUCHER 10
Avec Jean Yanne, Stéphane Audran
22.30 Nickelodeon, film

MARDI


L'agent secret, Canal+

TF1
21.10 FILM
COUP DE FOUDRE À NOTTING HILL
Avec Hugh Grant
23.25 La proposition, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RÈGNE ANIMAL, LES JEUX DE L'AMOUR
22.45 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
CANAL+
21.05 FILM
L'AGENT SECRET
Avec Wagner Moura
23.40 Eagles of the Republic, film
FRANCE 5
21.05 FILM
TENDRE POULET
Avec Annie Girardot
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
GARDIENS DE LA RÉVOLUTION
Les maîtres de l'Iran
Les maîtres de l'Iran
22.40 Iran, la guerre intérieure, doc.

MERCREDI


Samba, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
22.05 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LE CRIME LUI VA SI BIEN
Avec Hélène Seuzaret
22.45 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
23.25 Des racines & des ailes
CANAL+
21.05 TÉLÉFILM
CHAMOUXLAND 2 10
Avec Camille Chamoux
22.05 Juliette Armanet - Brûler le feu, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PARTENAIRES PARTICULIERS, UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN
Avec François Civil
23.30 Une zone à défendre, téléfilm
ARTE
20.55 FILM
SAMBA
22.55 Giorgio Moroder & Donna Summer : "I Feel Love", doc.

JEUDI


Zodiaque, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?
Rire avec son temps
22.40 Et ça vous fait rire ?
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Les braises, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Présenté par Philippe Gougler
Costa Rica
22.50 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
21.55 Happy Valley, série

VENDREDI


Florent raconte Pagny, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND QUIZ
22.20 Le grand quiz
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
22.30 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
FLORENT RACONTE PAGNY
22.45 David Hallyday - Requiem pour un fou, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !
22.30 Le jour J, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DES FAVORITES DES ROIS DE FRANCE
22.40 Les trésors des jardins français - les jardins du XXe siècle, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
22.45 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.25 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Fort Boyard ★★



Petit événement dans *Fort Boyard* : Cyril Féraud succède à Olivier Minne. C'est un rêve qui se réalise pour l'animateur de *100 % logique* puisqu'il regarde le programme depuis tout petit. C'est même ce jeu d'aventure qui lui a donné envie de faire de la télévision ! Autre nouveauté, le fort accueillera désormais, chaque semaine, un candidat anonyme aux côtés des célébrités. **Samedi 4, France 2, 20 h 50**

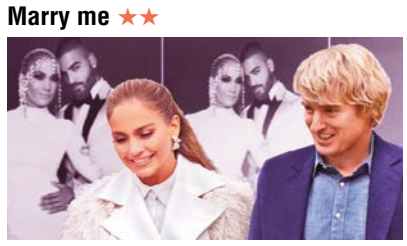
Ascenseur pour les abysses ★★

99 % des abysses n'ont jamais été explorés ! Loin sous la surface des océans vivent d'innombrables créatures inconnues. Pour les découvrir, l'homme a besoin de submersibles voire de robots sous-marins. Ce documentaire nous présente des espèces étranges, parfois effrayantes, comme les animaux bio luminescents, le vampire des abysses ou encore le requin du Groenland. **Samedi 4, Arte, 20 h 55**

Plancha ★★

Après *Barbecue*, Éric Lavaine remet en scène ses héros dans une suite intitulée *Plancha*. Nos joyeux drilles se retrouvent désormais en vacances dans le Finistère, alors qu'ils devaient partir en Grèce. La météo peu clémente atteint le moral des troupes. Alors que les nerfs sont mis à rude épreuve et que certains esprits s'échauffent, cette réunion amicale va être l'occasion de faire quelques révélations inattendues… **Dimanche 5, TF1, 21 h 10**

Marry me ★★



Kat Valdez, sublime pop star, est sur le point d'épouser son petit ami Bastian. Ils ont d'ailleurs prévu de se demander en mariage en public, devant des fans déchaînés et des caméras. Mais tout bascule à quelques minutes de la cérémonie lorsque Kat apprend que son cher et tendre l'a trompée. La fiancée bafouée décide alors de demander en mariage un père de famille présent dans le public… **Lundi 6, W9, 21 h 25**

L'École buissonnière ★★

Nicolas Vanier a grandi en Centre-Val de Loire, dans la ferme de son grand-père. De ses souvenirs d'enfance, il a écrit un livre, *L'École buissonnière*, qu'il a ensuite adapté au cinéma. On y découvre Paul, un jeune orphelin parisien des années 1930, adopté par un garde-chasse et son épouse. Grâce à sa nouvelle famille, il découvre la Sologne et sa campagne. **Lundi 6, France 3, 21 h 10**

Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan ★★

Charles de Batz de Castelmore, dit D'Artagnan, est un jeune Gascon fougueux et épris de justice. Depuis sa plus tendre enfance, le jeune homme rêve de rejoindre les mousquetaires. Son destin bascule alors qu'il assiste à la tentative d'enlèvement d'une jeune femme. En lui portant secours, il est brutalement attaqué par ses ravisseurs. Lorsqu'il reprend conscience, D'Artagnan se jure de se venger. **Mercredi 8, M6, 21 h 10**

Le Petit Blond de la Casbah ★★



Alexandre Arcady adapte son livre *Le Petit Blond de la Casbah*, publié en 2003. À travers l'histoire d'un réalisateur de retour à Alger, sa ville natale, en compagnie de son fils, il raconte sa propre enfance au sein d'une famille juive. Au cœur de son quartier populaire règnent une solidarité et une fraternité sans faille, jusqu'au jour où l'Indépendance frappe à la porte du pays... **Mercredi 8, CStar, 21 h 10**

Des trains pas comme les autres ★★

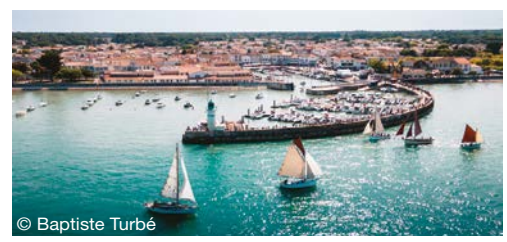
France 5 lance la nouvelle saison de l'émission *Des trains pas comme les autres*, en Angola. Philippe Gougler part à la découverte des lignes de chemins de fer de ce pays d'Afrique de l'ouest méconnu. Le baroudeur visitera notamment l'île aux Tigres, la capitale Luanda ou encore les chutes de Kalandula. La semaine prochaine, il partira en Floride. **Jeudi 9, France 5, 21 h 05**

Une nuit d'opéra sous les étoiles de Provence ★★

Depuis le charmant village de Gordes, dans le Vaucluse, et son théâtre des Terrasses, qui offre une vue panoramique sur le Luberon, de grands artistes lyriques français offrent un concert riche en émotions, en l'honneur de Raymond Duffaut, ancien directeur de l'Opéra d'Avignon, des Chorégies d'Orange et des Saisons de la voix. **Vendredi 10, France 4, 21 h 00**

COUP DE PROJECTEUR

Le Village préféré des Français


© Baptiste Turbé

Stéphane Bern repart sur les routes de France pour nous faire découvrir les plus beaux villages du pays ! Pour cette nouvelle édition du concours, quatorze bourgades sont en compétition, parmi lesquelles Blangy-le-Château (Normandie), Locquirec (Bretagne), Nolay (Bourgogne-Franche-Comté), La Flotte (Nouvelle-Aquitaine) et Saulges (Pays de la Loire). Le sud est également représenté avec Saint-Martin-de-Londres (Occitanie), Vescovato (Corse) et Bormes-les-Mimosas (Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui figure parmi les favoris.

L'an dernier, c'est la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye (Auvergne-Rhône-Alpes) qui avait remporté l'émission et qui aura donc droit à un timbre à son effigie, disponible à partir du 10 juillet dans les bureaux de poste.

Mercredi 8, France 3, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Louis Massignon, le vœu et le destin* Ce documentaire s'intéresse à Louis Massignon, à l'occasion de la Fête de l'indépendance de l'Algérie. Ce savant français du XXe siècle est l'un des précurseurs du dialogue islamo-chrétien. ***Dimanche 5, 21 h 40***

Climat La moitié du parc de logements n'est pas adaptée aux vagues de chaleur. Or la rénovation énergétique, qui privilégie la protection contre le froid, ne prend que marginalement en compte le confort d'été.

La canicule, grande oubliée dans la rénovation énergétique

Fait-il plus de 30 °C chez lui ? Plus de 35 °C ? Alexandre, qui vit au dernier étage d'une résidence relativement récente dans l'est de la capitale, compte bien s'acheter un thermomètre pour le savoir. Car ce Parisien ne comprend pas comment il peut avoir si chaud alors que son immeuble vient de faire l'objet d'une rénovation énergétique globale.

Certes, on lui a changé les fenêtres et on a mis des volets, ce qui est une bonne chose. Mais le reste des travaux le laisse perplexe. *« Je m'étonne qu'on ait décidé de placer un revêtement en zinc ou en tôle sur tout ou partie de la façade exposée au soleil, et que les stores blancs aient été remplacés par des stores gris. »* Il se demande aussi pourquoi la laine d'isolation posée dans les combles n'a pas été remplacée. Et s'interroge sur le fait qu'aucun ventilateur de plafond n'ait été installé dans son logement pourtant très exposé.

« Aujourd'hui, on peut dire que la politique de rénovation énergétique a été conçue pour le confort d'hiver mais laisse globalement de côté l'adaptation aux vagues de chaleur », confirme Maider Olivier, chargée de plaidoyer climat à la Fondation pour le logement des défavorisés, qui vient de publier sa quatrième étude sur le sujet. D'ailleurs *« 42 % des logements qui ont un DPE (diagnostic de performance énergétique, NDLR) classé A sont insuffisants en confort d'été »*, explique-t-elle.

Une des explications est à chercher du côté de la réglementation. Concernant les constructions neuves, ce n'est que depuis la RE 2020, une réglementation environnementale de 2020 entrée en vigueur en 2022, que *« le confort d'été fait partie des obligations »*, explique Laurent Arnaud, responsable bâtiment au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).



Malgré un DPE (diagnostic de performance énergétique) classé A, 42 % des logements concernés présenteraient un confort d'été insuffisant. *(Quentin Reix/Echo Républicain/PhotoPQR/Maxppp)*

Mais, en ce qui concerne les rénovations des logements existants, il n'y a toujours aucune obligation de confort d'été. Or, le parc est essentiellement constitué de logements anciens. Certes, depuis 2023, il y a eu une légère inflexion. « Après notre première étude sur les logements bouilloires, l'Anah (l'agence qui distribue les aides MaPrimeRenov', NDLR) a décidé d'ouvrir ses aides aux propriétaires qui veulent installer des volets ou des brasseurs d'air, mais uniquement pour ceux qui font des rénovations globales », rappelle Maider Olivier. Sauf que moins d'une rénovation sur cinq est globale. Et, *« comme ce n'est pas obligatoire, une minorité d'entre elles intègre le confort d'été »*, avec par exemple la pose de volets. Cela va-t-il évoluer ? Le gouvernement a adopté le 24 juin en conseil des ministres un projet de loi visant à reporter de plusieurs années l'interdiction de location de près de 700.000 logements classés F et G, si les propriétaires s'engagent à faire des travaux. Au grand dam des associations, qui l'accusent de remettre sur le marché des passoires thermiques. Malgré tout, Vincent Jeanbrun, le ministre du Logement, affirme vouloir en profiter pour remettre les canicules *« au cœur de (ses) préoccupations »*, via l'ajout d'amendements.

Il entend par exemple ne plus rendre obligatoire l'avis des architectes des bâtiments de France qui refusent parfois les volets pour des raisons de défense du patrimoine, mais cela uniquement dans certaines opérations de constructions neuves. Il veut aussi faciliter le vote en copropriété de travaux comme la pose des volets et former les conseillers de MaPrimeRénov' à encourager les rénovations améliorant le confort d'été. *« C'est tardif et surtout insuffisant, car cette prise en compte ne sera toujours pas obligatoire pour obtenir les aides à la rénovation »*, regrette Maider Olivier.

L'enjeu est pourtant de taille. *« On peut dire qu'en France environ la moitié des logements est en état d'inconfort l'été »*, estime Julien Hans, directeur recherche et innovation au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Pour évaluer cela, le CSTB se base sur l'indicateur « degré heure », qui mesure la durée cumulée pendant laquelle les occupants d'un bâtiment sont exposés à une température supérieure à un seuil de confort prédéfini, variant entre 26 et 28 °C. *« Au-dessus de 1250 degrés heures, le logement est considéré comme très inconfortable, ce qui veut dire une quinzaine de jours à 30-32 °C »*, précise Julien Hans. Chacun peut voir l'indicateur de surchauffe de son logement en renseignant son adresse sur GoRénove.

Or la rénovation contre le froid n'est efficace contre le chaud qu'à certaines conditions. La gestion des fenêtres notamment est délicate. *« Alors que l'hiver, on cherche l'exposition au soleil, en été, des fenêtres grandes et non obturées peuvent être une source considérable d'inconfort »*, explique Julien Hans. De même, des murs et toits bien isolés pour l'hiver peuvent, à une certaine température, finir par laisser passer la chaleur et ensuite… la piéger à l'intérieur du logement. *« Tout dépend du rapport entre l'inertie, qui dépend de la masse des murs, et la taille de l'isolant »*, reprend l'expert.

La bonne formation des maîtres d'œuvre et des artisans est à cet égard impérative. Le financement est aussi un élément clé. *« Aujourd'hui, la majorité des isolants utilisés sont synthétiques, comme la laine de verre ou de roche, qui isolent bien contre le froid mais protègent moins contre le chaud que les matériaux biosourcés, qui sont moins utilisés car ils coûtent plus cher »*, affirme ainsi Maider Olivier.

Toutefois, rassure Laurent Arnaud, *« il y a tout un tas de choses à faire pour garder un logement au frais »*. La profession planche même sur des solutions compatibles avec des pics de température à 50 °C. En plus de l'obturation des fenêtres et une isolation bien maîtrisée, *« il faut travailler sur la ventilation »*, détaille-t-il.

Si on ne peut pas ventiler la nuit car il fait trop chaud, d'autres méthodes existent, comme les puits canadiens, qui permettent de rafraîchir l'air en le faisant passer par le sol. Bref, entre l'isolation, la ventilation, la végétalisation ou encore les brasseurs d'air, *« on a tout un tas de solutions possibles avant d'opter pour la climatisation, qui rafraîchit le logement mais réchauffe l'extérieur »*, conclut Laurent Arnaud. D'après l'expert, *« si ça ne suffit pas, on peut intégrer une climatisation, mais il vaut mieux le faire de façon collective, en tenant compte de la température extérieure »*.

Nathalie BIRCHEM

Séisme Après le double séisme du 24 juin, les secours se poursuivent au Venezuela, notamment dans l'État côtier de La Guaira. Le manque de moyens fait craindre un lourd bilan humain.

Le tremblement de terre plonge le Venezuela dans le chaos

Plusieurs jours après le drame, Francisca n'arrive toujours pas à penser à autre chose. *« C'était horrible. J'ai cru que tout l'immeuble allait s'effondrer »*, ressasse l'employée du secteur bancaire jointe par téléphone. Sa tour, située dans le quartier de San Bernardino, à Caracas, a tenu le coup. Elle et sa famille sont saines et sauves. *« Nous avons eu de la chance »*, concède Francisca, en évoquant la situation dans la région de La Guaira, à une trentaine de kilomètres au nord de Caracas. *« Je vois toutes ces familles sans nouvelle de leurs proches. C'est horrible »*, répète-t-elle.

Le double séisme – d'une magnitude de 7,2 et de 7,5, le plus fort depuis 1900 –, qui s'est produit mercredi à environ 200 kilomètres de la capitale vénézuélienne, laisse déjà un lourd bilan. Samedi, les autorités comptabilisaient au moins 1.430 morts, tandis que les Nations unies évoquaient 50.000 disparus et 6,8 millions de sinistrés potentiels, soit un quart de la population du pays.

Ces chiffres devraient continuer de grimper dans les jours et semaines à venir. À La Guaira, la région la plus durement touchée, le paysage est apocalyptique. *« Nous parlons de destruction massive, de quartiers entiers complètement détruits »*, observe Lucia Michelazzo Ceroni, directrice adjointe de Première Urgence internationale au Venezuela. Face à la mer des Caraïbes, des centaines de bâtiments, parfois de plus de dix étages, se sont écroulés comme des châteaux de cartes.

Faute de machines, de matériel et de bras, les opérations de secours tardent à se mettre en place, alors que les équipes *« ont entendu des hurlements sous les décombres »*, rapporte Quentin Assaf, responsable de l'Amérique latine au sein de la même ONG. Le travailleur humanitaire raconte l'effondrement de l'hôtel Eduard's, dans la commune de Macuto, pour illustrer le manque de capacités de déblaiement : *« Le gérant m'a dit :* "Nous comptions 170 clients, et seulement 25 en sont sortis." » À Caracas, Carlos, chauffeur de taxi, avoue *« aider comme (il peut) »* les secours à dégager les décombres, parfois à la main : *« Nous n'avons pas de machine, ou du moins pas assez. Il nous faut plus de moyens si nous voulons sauver des vies. »*

Autour des montagnes de gravats, les travailleurs humanitaires décrivent aussi le désespoir des familles, voisins et amis sans nouvelles de leurs proches depuis plusieurs jours. *« Mes amis et ma famille vont bien, explique, soulagée, Carla, chargée de communication. Mais il y a encore des zones sans Internet, sans réseau téléphonique, et de nombreuses personnes ne peuvent pas savoir comment vont leurs proches. »* L'inquiétude porte aussi sur d'autres régions à l'ouest de Caracas et plus proches de l'épicentre, comme Carabobo, Aragua ou Yaracuy. *« Nous avons peur que les dégâts y soient aussi importants qu'à La Guaira »*, rapporte Lucia Michelazzo Ceroni.

Les craintes de voir le bilan humain s'alourdir tiennent aussi aux fragilités d'un État déjà plongé dans une profonde crise politique, économique et sociale. *« La capacité de réponse des services publics a été extrêmement faible »*, regrette Quentin Assaf. Le responsable humanitaire compare la tragédie vénézuélienne au séisme qui a frappé la Birmanie en mars dernier : *« Ceux qui ont travaillé sur les deux terrains disent que la réponse d'urgence des autorités birmanes était bien supérieure à celle du Venezuela. »*

À mesure que les patients s'accumulent, la capacité de prise en charge des hôpitaux inquiète également. Carlos Torres, chirurgien à Caracas, craint que *« le système de santé ne s'effondre »*. Après avoir visité un hôpital de la région, Lucia Michelazzo Ceroni évoque une *« crise énorme de la santé »*, déjà présente avant la tragédie de mercredi. *« Les médicaments, le matériel médical, beaucoup de produits manquent »*, insiste-t-elle.

William GAZEAU, correspondant à Bogota (Colombie)